

# **MEMORIAL**

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



# **MEMORIAL**

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

# RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1136 1<sup>er</sup> juin 2010

# **SOMMAIRE**

BHF-BANK International 54500	Kaola S.à r.l.	54502
Boreas Holdings S.à r.l 54502	Koffour S.A	54505
<b>Builders' Credit Reinsurance Company</b>	Lama's Temple S.à r.l	54499
S.A 54503	Leeward Investment Company	54498
Camca Lux Finance Management Compa-	Luxpartimmo S.A	54498
ny 54501	Luxresources S.A	54507
Canalmusic S.A	Meg Holding S.A	54506
<b>CFC Automotive S.A.</b>	MH Participations S.A	54501
Contractors' Casualty & Surety Reinsurance Company S.A	Nanya S.A	
CS Fixed Income SICAV-SIF54505	Noel 1927 S.A	
CS Fund of Funds SICAV-SIF 54504	NPB SICAV	
Deutsche Bank Luxembourg S.A 54497	NVP Lux Investments S.à r.l	
Dömer S.à.r.l	Optique Berg S.A	
Dominique Holding54507	Planck and Co Holding SA	
Eastern European Real Estate Opportuni-	Prarose S.A.	
ties Soparfi S.A	Prayert S.A.	
EFG Bank (Luxembourg) S.A 54500	Prize Holdings 3 S.à r.l.	
Eikon Invest V Holding S.A 54523	Rearden L Holdings 3 S.à r.l	
Eikon Invest V S.A 54523	Rebtel Services S.à r.l.	
Europäische Genossenschaftsbank S.A 54505	Sandside Investissements S.A	
Eurotrade A.G54508	Société Financière de l'Union S.A	
Eurotrade A.G54508	Sodecom Holding S.A	
Eurotrade A.G54508	Sopor S.A	
German Retail Fundco S.à r.l 54483	SOZACOM Luxembourg Spf S.A	
Glamour International S.A 54522	Strasbourg Investissement	
Göta Re S.A 54523	Strasbourg Investissement	
Harvard Investments S.A 54508	Sunnyland Luxembourg S.à r.l	
Headland Finance S.à r.l 54528	The Future of Industry S.A	
Hentur Holding S.A	Titania Holding S.A	
Hentur Holding S.A	Tokheim Belgium	
Hentur Holding S.A 54499	Trafco S.A.	
HSBC Private Bank (Luxembourg) S.A.	Unichauff s.àr.l. Vam Funds (Lux)	
	,	
ITE Industrial Technology Equipment S.à		



# CFC Automotive S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 182, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 49.886.

L'an deux mil dix, le 10 mai.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de la société anonyme «CFC Automotive S.A.» dénommée ci-après «la Société», ayant son siège social à L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 49886, constituée suivant acte reçu par Maître Norbert MULLER, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 23 décembre 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 177 du 18 avril 1995, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 13 avril 2010, non encore publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur François GEORGES, avec adresse professionnelle à L-1330 Luxembourg, 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Melle Anne-Marie PRATIFFI, avec adresse professionnelle à L-1330 Luxembourg, 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

L'Assemblée élit comme scrutateur Monsieur Jérôme WUNSCH avec adresse professionnelle à L-1330 Luxembourg, 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Monsieur le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

- I) Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.
- II) Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les mille (1000) actions représentatives de l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
  - III) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:
- 1. Transfert du siège social de la société à Strassen et fixation de l'adresse de la société à L-8010 Strassen, 182, route d'Arlon.
  - 2. Modification du premier alinéa de l'article 2 des statuts pour lui donner la

teneur suivante:

«La siège social est établi à Strassen.»

- 3. Divers
- IV) Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité:

#### Première résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société dans la commune de Strassen et de fixer l'adresse de la société à L-8010 Strassen, 182, route d'Arlon.

## Deuxième résolution

En exécution de ce qui précède, l'Assemblée décide de changer le premier alinéa de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La siège social est établi à Strassen.»

#### Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les comparants prémentionnés ont signé le présent procès-verbal avec Nous, notaire.

Signé: François GEORGES, Anne-Marie PRATIFFI, Jérôme WUNSCH, Carlo WERSANDT.



Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 mai 2010. LAC/2010/21003. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

- Pour copie conforme -

Luxembourg, le 17 mai 2010.

Référence de publication: 2010053627/60.

(100068269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

## German Retail Fundco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: EUR 64.000,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste. R.C.S. Luxembourg B 127.686.

In the year two thousand and nine, on the nineteenth day of the month of January.

Before Us, Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1. GENERAL PROPERTY TRUST, a real investment trust domiciled in Australia, acting by its representative GPT RE LIMITED, a company incorporated under the laws of Australia (registered with number ACN107426504) having its registered office at Level 52, MLC Centre, 19 Martin Place, Sydney NSW 2000, Australia,

hereby represented by Mrs. Fatiha Wagner, legal officer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

2. GERMAN RETAIL PROPERTY LUXCO S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its registered office at 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 134.534,

hereby represented by Mrs. Fatiha Wagner, legal officer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

- I. The said proxies shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.
- II. The appearing parties declare being the sole shareholders of German Retail Fundco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 127.686, incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, of 12 April 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1278 dated 27 June 2007 (the "Company").
- III. The Company's articles of incorporation (the "Articles") have been amended by a deed of Maître Paul Bettingen, prenamed, on 17 December 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 907 dated 12 April 2008.
- IV. The Articles have further been amended by (i) a deed of Maître Paul Bettingen, prenamed, on 21 December 2007 published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1544 dated 21 June 2008, and (ii) in particular the capital has been increased from fortyfive thousand euro (EUR 45,000.-) to fifty-five thousand euro (EUR 55,000.-) by a deed of Maître Paul Bettingen, prenamed, on 9 January 2008 published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1544 dated 21 June 2008, (iii) the capital has been increased from fifty-five thousand euro (EUR 55,000.-) to fifty-six thousand euro (EUR 56,000.-) by a deed of Maître Paul Bettingen, prenamed, on 11 February 2008 published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1544 dated 21 June 2008, (iv) the capital has been increased from fifty-six thousand euro (EUR 56,000.-) to fifty-seven thousand euro (EUR 57,000.-) by a deed of Maître Paul Bettingen, prenamed, on 28 February 2008 published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations Associations number 1544 dated 21 June 2008, (v) the capital has been increased from fifty-seven thousand euro (EUR 57,000.-) to fifty-eight thousand euro (EUR 58,000.-) by a deed of Maître Paul Bettingen, prenamed, on 21 March 2008 published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1544 dated 21 June 2008, (vi) the capital has been increased from fifty-eight thousand euro (EUR 58,000.-) to fifty-nine thousand euro (EUR 59,000.-) by a deed of Maître Paul Bettingen, prenamed, on 1 April 2008 published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1544 dated 21 June 2008, (vii) the capital has been increased from fifty-nine thousand euro (EUR 59,000.-) to sixty thousand euro (EUR 60,000.-) by a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), acting in replacement of Maître Paul Bettingen, prenamed, on 25 June 2008 which has not yet been published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, (viii) the capital has been increased from sixty thousand euro (EUR 60,000.-) to sixty-one thousand euro (EUR 61,000.-) by a deed of Maître Paul Bettingen, prenamed, on 7 July 2008 which has not yet been published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations and (ix) the capital has been increased from sixty-one thousand euro (EUR 61,000.-) to sixty-two thousand euro (EUR 62,000.-) by a deed of Maître Henri Hellinckx, prenamed, on 12 August 2008 which has not yet been published in the Memorial C, Recueil des



Sociétés et Associations and (x) the capital has been increased from sixty-two thousand euro (EUR 62,000.-) to sixty-three thousand euro (EUR 63,000.-) by a deed of Maître Paul Bettingen, prenamed, on 28 November 2008 which has not yet been published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

V. The appearing parties, duly represented, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

#### Agenda

- 1. To increase the Company's share capital by an amount of one thousand euro (EUR 1,000.-) so as to raise it from its current amount of sixty-three thousand euro (EUR 63,000.-) represented by five million six hundred thousand (5,600,000) Ordinary Shares, one hundred thousand (100,000) Class A Shares, one hundred thousand (100,000) Class B Shares, one hundred thousand (100,000) Class C Shares, one hundred thousand (100,000) Class B Shares, one hundred thousand (100,000) Class F Shares and one hundred thousand (100,000) Class G Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each to sixty-four thousand euro (EUR 64,000.-) represented by five million seven hundred thousand (5,700,000) Ordinary Shares, one hundred thousand (100,000) Class A Shares, one hundred thousand (100,000) Class B Shares, one hundred thousand (100,000) Class C Shares, one hundred thousand (100,000) Class B Shares, one hundred thousand (100,000) Class C Shares, one hundred thousand (100,000) Class F Shares and one hundred thousand (100,000) Class G Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each;
- 2. To issue, with a total share premium of two hundred fiftyfour thousand one hundred sixteen euro (EUR 254,116.-), one hundred thousand (100,000) new Ordinary Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing Ordinary Shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the sole shareholders resolving on the proposed share capital increase;
- 3. To accept the subscription of (i) seven thousand three hundred twenty-six (7,326) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each by GENERAL PROPERTY TRUST, a real investment trust domiciled in Australia, acting by its representative GPT RE LIMITED, a company incorporated under the laws of Australia (registered with number ACN107426504) having its registered office at Level 52, MLC Centre, 19 Martin Place, Sydney NSW 2000, Australia, ("GENERAL PROPERTY TRUST"), by a contribution in cash with payment of a total share premium of eighteen thousand six hundred sixteen euro and seventy-four cent (EUR 18,616.74) and to allocate such Ordinary Shares to GENERAL PROPERTY TRUST, and (ii) ninety-two thousand six hundred seventy-four (92,674) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each by GERMAN RETAIL PROPERTY LUXCO S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its registered office at 5, Allée Scheffer, L2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 134.534 ("German Retail Property Luxco") by a contribution in cash with payment of a total share premium of two hundred thirty-five thousand four hundred ninety-nine euro and twenty-six cent (EUR 235,499.26) and to allocate such Ordinary Shares to German Retail Property Luxco S.à r.l.:
  - 4. To amend article 6.1.1 of the Articles so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1) to 3); and
  - 5. Miscellaneous.

have requested the undersigned notary to document the following resolutions:

#### First resolution

The general meeting of shareholders RESOLVES to increase the Company's share capital by an amount of one thousand euro (EUR 1,000.-) so as to raise it from its current amount of sixty-three thousand euro (EUR 63,000.-) represented by five million six hundred thousand (5,600,000) Ordinary Shares, one hundred thousand (100,000) Class A Shares, one hundred thousand (100,000) Class B Shares, one hundred thousand (100,000) Class C Shares, one hundred thousand (100,000) Class B Shares, one hundred thousand (100,000) Class F Shares and one hundred thousand (100,000) Class G Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each to sixty-four thousand euro (EUR 64,000.-) represented by five million seven hundred thousand (5,700,000) Ordinary Shares, one hundred thousand (100,000) Class A Shares, one hundred thousand (100,000) Class B Shares, one hundred thousand (100,000) Class C Shares, one hundred thousand (100,000) Class B Shares, one hundred thousand (100,000) Class C Shares, one hundred thousand (100,000) Class B Shares, one hundred thousand (100,000) Class G Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each.

# Second resolution

The general meeting of shareholders RESOLVES to issue, with a total share premium of two hundred fifty-four thousand one hundred sixteen euro (EUR 254,116.-), one hundred thousand (100,000) new Ordinary Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing Ordinary Shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the sole shareholders resolving on the proposed share capital increase.



# Subscription / Payment

1. There now appeared, Mrs. Fatiha Wagner, prenamed, acting in her capacity as duly authorized agent and attorney in fact of GENERAL PROPERTY TRUST, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of GENERAL PROPERTY TRUST, prenamed, to seven thousand three hundred twenty-six (7,326) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each, and to make payment in full for all such newly subscribed Ordinary Shares, by a contribution in cash of seventy-three euro and twenty-six cent (EUR 73.26) with payment of a total share premium of eighteen thousand six hundred sixteen euro and seventyfour cent (EUR 18,616.74) the total amount being paid by GENERAL PROPERTY TRUST amounting to eighteen thousand six hundred ninety euro (EUR 18,690.-).

2. There now appeared Mrs. Fatiha Wagner, prenamed, acting in her capacity as duly authorized agent and attorney in fact of German Retail Property Luxco S.à r.l., prenamed, by virtue of a proxy given under private seal.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of German Retail Property Luxco S.à r.l., prenamed, to ninety-two thousand six hundred seventy-four (92,674) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each, and to make payment in full for all such newly subscribed Ordinary Shares, by a contribution in cash of nine hundred twenty-six euro and seventy-four cent (EUR 926.74) with payment of a total share premium of two hundred thirty-five thousand four hundred ninety-nine euro and twenty-six cent (EUR 235,499.26) the total amount being paid by German Retail Property Luxco S.à r.l. amounting to two hundred thirty-six thousand four hundred twenty-six euro (EUR 236,426.-).

The person appearing declared that the newly issued Ordinary Shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of two hundred fifty-five thousand one hundred sixteen euro (EUR 255,116.-) proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

#### Third resolution

As a result of the above resolutions, the general meeting of shareholders RESOLVES to amend article 6.1.1 of the Articles, which shall forthwith read as follows:

"6.1.1. The Company's corporate capital is fixed at sixty-four thousand euro (EUR 64,000.-) represented by five million seven hundred thousand (5,700,000) Ordinary Shares, one hundred thousand (100,000) Class A Shares, one hundred thousand (100,000) Class B Shares, one hundred thousand (100,000) Class C Shares, one hundred thousand (100,000) Class B Shares, one hundred thousand (100,000) Class F Shares and one hundred thousand (100,000) Class G Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each (together hereafter the «Shares»)."

# Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 2,000.- (two thousand euro).

Whereof, the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

# Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le dix-neuvième jour du mois de janvier.

Par-devant Nous, Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg).

# Ont comparu:

- 1. GENERAL PROPERTY TRUST, un fonds d'investissement immobilier domicilié en Australie, agissant en sa qualité de représentant de GPT RE LIMITED, une société constituée selon les lois de l'Australie (enregistrée sous le numéro ACN107426504) ayant son siège social à Level 52, MLC Centre, 19 Martin Place, Sydney NSW 2000, Australie,
- ici représentée par Madame Fatiha Wagner, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,
- 2. GERMAN RETAIL PROPERTY LUXCO S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 134.534,
- ici représentée par Madame Fatiha Wagner, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,
  - I. Lesdites procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises à l'enregistrement.



- II. Les parties comparantes déclarent qu'elles sont les seules associées de German Retail Fundco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.686, constituée par un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 12 avril 2007, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1278 du 27 juin 2007 (la « Société »).
- III. Les statuts de la Société (les « Statuts ») ont été modifiés en vertu d'un acte reçu par Maître Paul Bettingen, prénommé, le 17 décembre 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations n° 907 du 12 avril 2008.
- IV. Les Statuts ont à nouveau été modifiés en vertu (i) d'un acte reçu par Maître Paul Bettingen, prénommé, le 21 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1544 du 21 juin 2008, et en particulier (ii) le capital social a été augmenté de quarante-cinq mille euros (EUR 45.000,-) à cinquante-cinq mille euros (EUR 55.000,-) dans un acte reçu par Maître Paul Bettingen, prénommé, le 9 janvier 2008 publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1544 du 21 juin 2008, (iii) le capital social a été augmenté de cinquante-cinq mille euros (EUR 55.000,-) à cinquante-six mille euros (EUR 56.000,-) dans un acte reçu par Maître Paul Bettingen, prénommé, le 11 février 2008 publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1544 du 21 juin 2008,
- (iv) le capital social a été augmenté de cinquante-six mille euros (EUR 56.000,-) à cinquante-sept mille euros (EUR 57.000,-) dans un acte reçu par Maître Paul Bettingen, prénommé, le 28 février 2008 publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1544 du 21 juin 2008,
- (v) le capital social a été augmenté de cinquante-sept mille euros (EUR 57.000,-) à cinquante-huit mille euros (EUR 58.000,-) dans un acte reçu par Maître Paul Bettingen, prénommé, le 21 Mars 2008 publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1544 du 21 juin 2008,
- (vi) le capital social a été augmenté de cinquante-huit mille euros (EUR 58.000,-) à cinquante-neuf mille euros (EUR 59.000,-) dans un acte reçu par Maître Paul Bettingen, prénommé, le 1 er avril 2008 publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1544 du 21 juin 2008 et (vii) le capital social a été augmenté de cinquante-neuf mille euros (EUR 59.000,-) à soixante mille euros (EUR 60.000,-) dans un acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Paul Bettingen, prénommé, le 25 juin 2008, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, (viii) le capital social a été augmenté de soixante mille euros (EUR 60.000,-) à soixante-et-un mille euros (EUR 61.000,-) dans un acte reçu par Maître Paul Bettingen, prénommé, le 7 juillet 2008 non encore publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et (ix) le capital social a été augmenté de soixante-et-un mille euros (EUR 61.000,-) à soixante-deux mille euros (EUR 62.000,-) dans un acte reçu par Maître Henri Hellinckx, prénommé, le 12 août 2008 non encore publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et (x) le capital social a été augmenté de soixante-deux mille euros (EUR 62.000,-) à soixante-trois mille euros (EUR 63.000,-) dans un acte reçu par Maître Paul Bettingen, prénommé, le 28 novembre 2008 non encore publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

V. Les parties comparantes, dûment représentées, reconnaissent être entièrement informées des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

#### Ordre du jour

- 1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de mille euros (EUR 1.000,-) pour le porter de son montant actuel de soixante-trois mille euros (EUR 63.000,-) représenté par cinq millions six cent mille (5.600.000) Parts Sociales Ordinaires, cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie A, cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie B, cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie D, cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie E, cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie F et cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie G ayant une valeur nominale de un centime (EUR 0,01) chacune, à soixante-quatre mille euros (EUR 64.000,-) représenté par cinq millions sept cent mille (5.700.000) Parts Sociales Ordinaires, cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie A, cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie B, cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie C, cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie E, cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie F et cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie G ayant une valeur nominale de un centime (EUR 0,01) chacune;
- 2. Emission, avec une prime d'émission totale de deux cent cinquante-quatre mille cent seize euros (EUR 254.116,-), de cent mille (100.000) nouvelles Parts Sociales Ordinaires ayant une valeur nominale de un centime (EUR 0,01) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la Société à partir du jour de la décision prise par les associés uniques décidant de l'augmentation du capital proposée;
- 3. Acceptation de la souscription de (i) sept mille trois cent vingt-six (7.326) Parts Sociales Ordinaires nouvellement émises ayant une valeur nominale de un centime (EUR 0,01) chacune par GENERAL PROPERTY TRUST, fonds d'investissement immobilier domicilié en Australie, agissant en sa qualité de représentant de GPT RE LIMITED, une société constituée selon les lois de l'Australie (enregistrée sous le numéro ACN107426504) ayant son siège social à Level 52, MLC Centre, 19 Martin Place, Sydney NSW 2000, Australie («GENERAL PROPERTY TRUST»), par un apport en numéraire avec paiement d'une prime d'émission totale de dix-huit mille six cent seize euros et soixante-quatorze centimes (EUR 18.616,74), et allocation de ces Parts Sociales Ordinaires à GENERAL PROPERTY TRUST, et (ii) quatre-vingt-douze



mille six cent soixante-quatorze (92.674) Parts Sociales Ordinaires nouvellement émises ayant une valeur nominale de un centime (EUR 0,01) chacune par GERMAN RETAIL PROPERTY LUXCO S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 134.534 («German Retail Property Luxco») par un apport en numéraire avec paiement d'une prime d'émission totale de deux cent trente-cinq mille quatre cent quatre-vingt dix neuf euros et vingt-six centimes (EUR 235.499,26), et allocation de ces Parts Sociales Ordinaires à German Retail Property Luxco;

- 4. Modification de l'article 6.1.1 des Statuts, afin de refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1) à 3); et
  - 5. Divers.

ont requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'assemblée générale des associés DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de mille euros (EUR 1.000,-) pour le porter de son montant actuel de soixante-trois mille euros (EUR 63.000,-) représenté par cinq millions six cent mille (5.600.000) Parts Sociales Ordinaires, cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie A, cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie C, cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie D, cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie E, cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie F et cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie G ayant une valeur nominale de un centime (EUR 0,01) chacune à soixante-quatre mille euros (EUR 64.000,-) représenté par cinq millions sept cent mille (5.700.000) Parts Sociales Ordinaires, cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie A, cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie B, cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie D, cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie E, cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie F et cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie G ayant une valeur nominale de un centime (EUR 0,01) chacune.

#### Deuxième résolution

L'assemblée générale des associés DECIDE d'émettre, avec une prime d'émission totale de deux cent cinquante-quatre mille cent seize euros (EUR 254.116,-), cent mille (100.000) nouvelles Parts Sociales Ordinaires ayant une valeur nominale de un centime (EUR 0,01) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la Société à partir du jour de la décision prise par les associés uniques décidant de l'augmentation du capital proposée.

# Souscription / Paiement

1. Ensuite, a comparu, Madame Fatiha Wagner, susmentionnée, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de GENERAL PROPERTY TRUST, susmentionné, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La comparante déclare souscrire, au nom et pour le compte de GENERAL PROPERTY TRUST susmentionné, à sept mille trois cent vingt-six (7.326) Parts Sociales Ordinaires nouvellement émises ayant une valeur nominale de un centime (EUR 0,01) chacune et de libérer intégralement ces nouvelles Parts Sociales Ordinaires par un apport en numéraire de soixante-treize euros et vingt-six centimes (EUR 73,26) avec paiement d'une prime d'émission totale de dix-huit mille six cent seize euros et soixante-quatorze centimes (EUR 18.616,74), le montant total payé par GENERAL PROPERTY TRUST s'élevant à dix-huit mille six cent quatre-vingt dix euros (EUR 18.690,-).

2. Ensuite, a comparu, Madame Fatiha Wagner, susmentionnée, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisée de German Retail Property Luxco S.à r.l., susmentionnée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La comparante déclare souscrire, au nom et pour le compte de German Retail Property Luxco S.à r.l., susmentionnée, à quatre-vingt-douze mille six cent soixante-quatorze (92.674) Parts Sociales Ordinaires nouvellement émises ayant une valeur nominale de un centime (EUR 0,01) chacune et de libérer intégralement ces nouvelles Parts Sociales Ordinaires par un apport en numéraire de neuf cent vingt-six euros et soixante-quatorze centimes (EUR 926,74), avec paiement d'une prime d'émission totale de deux cent trente-cinq mille quatre cent quatre-vingt dix neuf euros et vingt-six centimes (EUR 235.499,26), le montant total payé par German Retail Property Luxco S.à r.l. s'élevant à deux cent trente-six mille quatre cent vingt-six euros (EUR 236.426,-).

La comparante déclare que les Parts Sociales Ordinaires nouvellement émises ont été libérées entièrement en espèces et que la somme totale de deux cent cinquante-cinq mille cent seize euros (EUR 255.116,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

# Troisième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'assemblée générale des associés DECIDE de modifier l'article 6.1.1 des Statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **6.1.1.** Le capital social est fixé à soixante-quatre mille euros (EUR 64.000,-) représenté par cinq millions sept cent mille (5.700.000) Parts Sociales Ordinaires, cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie A, cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie B, cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie C, cent mille (100.000) Parts Sociales C A Catégorie C, cent mille (100.000) Parts Sociales C A Catégorie C, cent mille (100.000) Parts Sociales C A Catégorie C, cent mille (100.000) Parts Sociales C A Catégorie C A Catégorie



tégorie D, cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie E, cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie F et cent mille (100.000) Parts Sociales de Catégorie G ayant une valeur nominale de un centime (EUR 0,01) chacune (collectivement référencées comme «Parts Sociales»)".

## Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à EUR 2.000,- (deux mille euros).

Le présent acte notarié a été rédigé à Senningerberg, à la date mentionnée au début du présent document.

Le notaire instrumentaire qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande de cette même personne, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Fatiha Wagner, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 21 janvier 2009. LAC / 2009 / 2249. Reçu 75 € (soixante-quinze euros)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

- Pour copie conforme -

Senningerberg, le 17 mai 2010.

Référence de publication: 2010053646/295.

(100068134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

#### Trafco S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 109.109.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010055510/10.

(100056593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

# Nanya S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle. R.C.S. Luxembourg B 43.844.

L'an deux mille dix, le dix mai.

Par devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding «NANYA S.A.», ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 43844 constituée suivant acte reçu par Me Jacques DELVAUX, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, le 15 avril 1993, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 351 du 3 août 1993. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Me Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, le 10 juillet 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1879 du 6 octobre 2006.

L'assemblée est présidée par Monsieur John SEIL, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

Le président désigne comme secrétaire Madame Ekaterina DUBLET, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Michel PICARD, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ciannexées pour être enregistrées avec l'acte.
- II.- Il ressort de la liste de présence que les 8.800 (huit mille huit cents) actions d'une valeur nominale de EUR 250 (deux cent cinquante euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée



générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

### Ordre du jour:

- 1. Réduction du capital social à concurrence de EUR 1.000.000 pour porter le capital de son montant actuel de EUR 2.200.000 à EUR 1.200.000 en vue de compenser partiellement les pertes réalisées et existantes par annulation de 4.000 actions existantes numérotées 4.801 à 8.800.
  - 2. Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts.
- 3. Modification du statut de la société qui n'aura plus désormais celui d'une société holding défini par la loi du 31 juillet 1929 mais celui d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF») défini par la loi du 11 mai 2007.
  - 4. Modification subséquente de l'article 4 des statuts de la société relatif à l'objet social comme suit:
- «La Société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs constitués d'instruments financiers (au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière) et d'espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Elle pourra détenir des participations dans des sociétés sans toutefois s'immiscer dans la gestion de celles-ci.

Elle ne pourra exercer aucune activité commerciale.

Elle réservera ses actions, soit à des personnes physiques agissant dans le cadre de la gestion de leur patrimoine privé, soit à des entités patrimoniales agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques, soit à des intermédiaires agissant pour le compte des investisseurs précités.

Les titres qu'elle émettra ne pourront faire l'objet d'un placement public ou être admis à la cotation d'une bourse de valeurs.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites fixées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF»).»

- 5. Modification de l'article 1 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:
- « Il existe une société de gestion de patrimoine familial, en abrégé «SPF», sous la forme d'une société anonyme portant la dénomination de NANYA S.A.»
- 6. Modification des articles 7 (alinéa 4), 11 et 16 des statuts afin de les adapter, entre autres, à la loi du 25 août 2006 modifiant la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, pour leur donner dorénavant la teneur suivante:
- « Art. 7. (Alinéa 4). Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, téléfax, conférence vidéo ou téléphonique tenue dans les formes prévues par la loi.»
- « **Art. 11.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires.»
- « Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant 10% du capital social.»
  - 7. Modification de l'article 21 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures ainsi que la loi du 11 mai 2007 sur la société de gestion de patrimoine familial trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

## Première résolution:

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de EUR 1.000.000 (un million d'euros) pour porter le capital de son montant actuel de EUR 2.200.000 (deux millions deux cent mille) à EUR 1.200.000 (un million deux cent mille) en vue de compenser les pertes réalisées et existantes telles qu'elles ressortent de la situation comptable au 7 mai 2010, qui s'élèvent au total à EUR 1.391.251,85 (un million trois cent quatre-vingt-onze mille deux cent cinquante et un euros quatre-vingt-quinze cents). Cette réduction sera effectuée par annulation de 4.000 (quatre mille) actions existantes numérotées 4.801 à 8.800.

#### Deuxième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5. Alinéa 1.** Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 1.200.000 (un million deux cent mille euros) représenté par 4.800 (quatre mille huit cents) actions d'une valeur nominale de EUR 250 (deux cent cinquante euros) chacune.»



#### Troisième résolution:

L'assemblée décide d'abandonner le régime fiscal instauré par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et d'adopter le statut d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF») défini par la loi du 11 mai 2007.

Aucun emprunt obligataire n'a été émis par la société et dès lors aucun accord des obligataires n'est requis en rapport avec la modification envisagée.

#### Quatrième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4.** La Société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs constitués d'instruments financiers (au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière) et d'espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Elle pourra détenir des participations dans des sociétés sans toutefois s'immiscer dans la gestion de celles-ci.

Elle ne pourra exercer aucune activité commerciale.

Elle réservera ses actions, soit à des personnes physiques agissant dans le cadre de la gestion de leur patrimoine privé, soit à des entités patrimoniales agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques, soit à des intermédiaires agissant pour le compte des investisseurs précités.

Les titres qu'elle émettra ne pourront faire l'objet d'un placement public ou être admis à la cotation d'une bourse de valeurs.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites fixées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF»).»

#### Cinquième résolution:

L'assemblée décide de modifier l'article 1 er des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« Art. 1 er . Il existe une société de gestion de patrimoine familial, en abrégé «SPF», sous la forme d'une société anonyme portant la dénomination de NANYA S.A.»

#### Sixième résolution:

L'assemblée décide de modifier les articles 7 (alinéa 4), 11 et 16 des statuts afin de les adapter, entre autres, à la loi du 25 août 2006 modifiant la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, pour leur donner dorénavant la teneur suivante:

- « **Art. 7. (Alinéa 4).** Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, téléfax, conférence vidéo ou téléphonique tenue dans les formes prévues par la loi.»
- « Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires.»
- « **Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant 10% du capital social.»

# Septième résolution:

L'assemblée décide de modifier l'article 21 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 21.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures ainsi que la loi du 11 mai 2007 sur la société de gestion de patrimoine familial trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts».

#### Frais:

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille deux cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: John SEIL, Ekaterina DUBLET, Michel PICARD, Carlo WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 mai 2010. LAC/2010/21002. Reçu soixante quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.



Luxembourg, le 17 mai 2010.

Référence de publication: 2010053677/132.

(100068236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

## Rearden L Holdings 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: EUR 5.957.809,22.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

R.C.S. Luxembourg B 142.264.

In the year two thousand eight, the thirty-first day of December,

before Me Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Rearden L Holdings 3 S.à r.l, a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 12, rue Léon Thyes, L – 2636 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 142.264 (the Company). The Company has been incorporated on October 3, 2008 pursuant to a deed of Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2626 dated October 28, 2008.

## There appeared:

- 1) RHÔNE PARTNERS III L.P., a limited partnership formed under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o THE CORPORATION TRUST COMPANY, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, U.S.A., registered with the Delaware Secretary of State under number 4661796, hereby represented by Mr Benoît Charpentier, Avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy;
- 2) RHÔNE OFFSHORE PARTNERS III L.P., a limited partnership formed under the Delaware Revised Uniform Limited Partnership Act, with registered office at M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, PO Box 309GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, hereby represented by Mr Benoît Charpentier, Avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy;
- 3) RHÔNE COINVESTMENT III L.P., a limited partnership formed under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o THE CORPORATION TRUST COMPANY, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, U.S.A., registered with the Delaware Secretary of State under number 4265732, hereby represented by Mr Benoît Charpentier, Avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy;

Such power of attorneys, after having been signed "ne varietur" by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

RHÔNE PARTNERS III L.P., RHÔNE OFFSHORE PARTNERS III L.P. and RHÔNE COINVESTMENT III L.P. are hereinafter referred to as the Shareholders.

The Shareholders have requested the undersigned notary to record the following:

- I. That the Shareholders hold all the shares in the share capital of the Company.
- II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:
- 1. Waiver of convening notices.
- 2. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 5. (five euro) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 5,957,809.22.-(five million nine hundred fifty-seven thousand eight hundred nine euro and twenty-two cents), represented by 595,780,922 (five hundred ninety five million seven hundred eighty thousand nine hundred and twenty two) shares having a par value of EUR 0.01 (one cent) each, to EUR 5,957,814.22.-(five million nine hundred fifty-seven thousand eight hundred fourteen euro and twenty two cents), by way of the issue of 100 (one hundred) new class A shares of the Company, having a par value of EUR 0.01 (one cent) each, 100 (one hundred) new class B shares of the Company, having a par value of EUR 0.01 (one cent) each, 100 (one hundred) new class D shares of the Company, having a par value of EUR 0.01 (one cent) each, 100 (one hundred) new class D shares of the Company, having a par value of EUR 0.01 (one cent) each, 100 (one hundred) new class E shares of the Company, having a par value of EUR 0.01 (one cent) each, 100 (one hundred) new class E shares of the Company, having a par value of EUR 0.01 (one cent) each, 100 (one hundred) new class E shares of the Company, having a par value of EUR 0.01 (one cent) each, 100 (one hundred) new class E shares of the Company, having a par value of EUR 0.01 (one cent) each, 100 (one hundred) new class E shares of the Company, having a par value of EUR 0.01 (one cent) each, 100 (one hundred) new class E shares of the Company, having a par value of EUR 0.01 (one cent) each, 100 (one hundred) new class E shares of the Company, having a par value of EUR 0.01 (one cent) each, 100 (one hundred) new class E shares of the Company, having a par value of EUR 0.01 (one cent) each, 100 (one hundred) new class E shares of the Company, having a par value of EUR 0.01 (one cent) each, 100 (one hundred) new class E shares of the Company, having a par value of EUR 0.01 (one cent) each, 100 (one hundred) new class E shares of the Company, ha
  - 3. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 1. above.
- 4. Subsequent amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 1.
- 5. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, any lawyer or employee of Loyens Loeff and any employee of Vistra (Luxembourg) S.à r.l to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.
  - 6. Miscellaneous.
  - III. That the Meeting has taken the following resolutions:



#### First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the partners represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

#### Second resolution

The Meeting resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of EUR 5.- (five Euro) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 5,957,809.22.- (five million nine hundred fifty-seven thousand eight hundred nine Euro and twenty two cents), represented by 595,780,922 (five hundred ninety-five million seven hundred eighty thousand nine hundred and twenty-two) shares having a par value of EUR 0.01 (one cent) each, to EUR 5,957,814.22 (five million nine hundred fifty seven thousand eight hundred fourteen Euro and twenty-two cents), by way of the issue of 100 (one hundred) new class A shares of the Company, having a par value of EUR 0.01 (one cent) each, 100 (one hundred) new class B shares of the Company, having a par value of EUR 0.01 (one cent) each, 100 (one hundred) new class C shares of the Company, having a par value of EUR 0.01 (one cent) each, 100 (one hundred) new class D shares of the Company, having a par value of EUR 0.01 (one cent) each 100 (one hundred) new class E shares of the Company, having a par value of EUR 0.01 (one cent) each 100 (one hundred) new class E shares of the Company, having a par value of EUR 0.01 (one cent) each 100 (one hundred) new class E shares

#### Third resolution

The Meeting resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

#### Intervention - Subscription - Payment

Thereupon:

- 1) Mr. Aldo Cosso, Graduate Engineer, born in Ronco Scrivia/Italy on 24.04.1948, residing at Klötzmüllerstraße 49,84034 Landshut /Germany;
- 2) Mr. Harald Dittrich, Graduate Engineer, born in Ramholz/Germany on 28.07.1955, residing at Nierfeldstrasse 6a, 58313 Herdecke/Germany;
- 3) Mr. Michael Oberhummer, Graduate Engineer, born in Wels/Austria on 27.10.1952, residing at Am Eichelkamp 6, 40723 Hilden/Germany;
- 4) Mr. Norwin Schwermer, Lawyer, born in Cologne/Germany on 22.07.1959, residing at Oberstraße 53a, 51149 Cologne/Germany;
- 5) Mr. Dermot Timmons, Chief Financial Officer, born in Dublin/Ireland on 01.06.1956, residing at Kaiserswerther Strasse 93, 40476 Düsseldorf/Germany;

Subscriber	Number of shares		Payment
	subscribed	subscribed	
Mr. Aldo Cosso	100 A shares	EUR 1	EUR 1
Mr. Harald Dittrich	100 B shares	EUR 1	EUR 1
Mr. Michael Oberhummer	100 C shares	EUR 1	EUR 1
Mr. Norwin Schwermer	100 D shares	EUR 1	EUR 1
Mr. Dermot Timmons	100 E shares	EUR 1	EUR 1
Total:	500 shares	EUR 5	EUR 5

The contribution in cash to the Company in an aggregate amount of EUR 5 (five euro) shall be fully allocated to the share capital account of the Company.

The amount of the increase of the share capital is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

## Fourth resolution

The Meeting resolves to amend article 5.1 of the Articles in order to reflect the above resolution so that it reads henceforth as follows:

" **5.1.** The Company's share capital is set at EUR 5,957,814.22.-(five million nine hundred fifty-seven thousand eight hundred fourteen euro and twenty-two cents), represented by 595,780,922 (five hundred ninety-five million seven hundred eighty thousand nine hundred and twenty-two) shares in registered form having a par value of EUR 0.01 (one cent) each, 100 (one hundred) class A shares of the Company, having a par value of EUR 0.01 (one cent) each, 100 (one hundred) class C shares of the Company, having a par value of EUR 0.01 (one cent) each, 100 (one hundred) class D shares of the Company, having a par value of EUR 0.01 (one cent) each, 100 (one hundred) class D shares of the Company, having a par value of EUR 0.01 (one hundred) class E shares of the Company, having a par value of EUR 0.01 (one cent) each, 100 (one hundred) class E shares of the Company, having a par value of EUR 0.01 (one cent) each all subscribed and fully paid-up."



#### Fifth resolution

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, any lawyer or employee of Loyens Loeff and any employee of Vistra (Luxembourg) S.à r.l to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

#### Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand two hundred euros (EUR 1.200.).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

# Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil huit, le trente et un décembre.

par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Rearden L Holdings 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 12, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous el numéro B 142.264 (la Société). La Société a été constituée le 3 octobre 2008, suivant un acte de Me Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2626 daté du 28 octobre 2008.

## Ont comparu:

- 1) RHONE PARTNERS III L.P., un "limited partnership" constitué selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à c/o THE CORPORATION TRUST COMPANY, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, U.S.A., enregistré auprès du Secrétaire d'Etat du Delaware sous le numéro 4661796, ici représenté par M. Benoît Charpentier, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration.
- 2) RHONE OFFSHORE PARTNERS III L.P. un "limited partnership" constitué selon le Delaware Revised Uniform Limited Partnership Act, ayant son siège social à M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, PO Box 309GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, ici représenté par M. Benoît Charpentier, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration.
- 3) RHONE COINVESTMENT III L.P., un "limited partnership" constitué selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à c/oTHE CORPORATION TRUST COMPANY, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, U.S.A., enregistré auprès du Secrétaire d'Etat du Delaware sous le numéro 4265732, ici représenté par M. Benoît Charpentier, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration.

Lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le représentant des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

RHONE PARTNERS III L.P., RHONE OFFSHORE PARTNERS III L.P. ET RHONE COINVESTMENT III LP sont ciaprès désignés comme les Associés.

Les Associés ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- I. Que les Associés détiennent toutes les parts sociales dans le capital de la Société.
- II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé de la manière suivante:
- 1. Renonciation aux formalités de convocation.
- 2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 5.-(cinq euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 5.957.809,22.-(cinq millions neuf cent cinquante-sept mille huit cent neuf euros et vingt-deux cents) représenté par 595.780.922 (cinq cent quatre-vingtquinze millions sept cent quatre-vingt mille neuf cent vingt-deux) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime) chacune, à EUR 5.957.814,22.-(cinq millions neuf cent cinquante-sept mille huit cent quatorze euros et vingt-deux centimes), par l'émission de 100 (cent) nouvelles parts sociales de classe A de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime) chacune, 100 (cent) nouvelles parts sociales de classe C de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime) chacune, 100 (cent) nouvelles parts sociales de classe D de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime) chacune, 100 (cent) nouvelles parts sociales de classe E de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime) chacune, 100 (cent) nouvelles parts sociales de classe E de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime) chacune, 100 (cent) nouvelles parts sociales de classe E de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime) chacune, 100 (cent) nouvelles
  - 3. Souscription à et libération de l'augmentation du capital social définie au point 1. ci-dessus.



- 4. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter l'augmentation du capital social adoptée au point 1. ci-dessus.
- 5. Modification du registre des associés de la Société afin d'y refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, tout avocat ou employé de Loyens & Loeff et tout employé de Vistra (Luxembourg) S.à r.l. pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.
  - 6. Divers.
  - III. Que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'intégralité du capital social étant représenté à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les associés représentés se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

#### Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter et augmente par les présentes le capital social de la Société d'un montant de EUR 5. (cinq euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 5.957.809,22.-(cinq millions neuf cent cinquante-sept mille huit cent neuf euros et vingt-deux centimes) représenté par 595.780.922 (cinq cent quatre-vingt-quinze millions sept cent quatre-vingt mille neuf cent vingt-deux) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime) chacune, à EUR 5.957.814,22.-(cinq millions neuf cent cinquante-sept mille huit cent quatorze euros et vingt-deux centimes), par l'émission de 100 (cent) nouvelles parts sociales de classe A de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime) chacune, 100 (cent) nouvelles parts sociales de classe B de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime) chacune, 100 (cent) nouvelles parts sociales de classe C de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime) chacune, 100 (cent) nouvelles parts sociales de classe D de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime) chacune, 100 (cent) nouvelles parts sociales de classe E de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime) chacune, 100 (cent) nouvelles parts sociales de classe E de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime) chacune, 100 (cent) nouvelles parts sociales de classe E de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime) chacune, 100 (cent) nouvelles parts sociales de classe E de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime) chacune, 100 (cent) nouvelles parts sociales de classe E de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime) chacune, 100 (cent) nouvelles parts sociales de classe E de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime) chacune, 100 (cent) nouvelles parts sociales de classe E de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime) chacune, 100 (cent) nouvelles parts sociales de classe E de la Société ayant une valeur nomina

## Troisième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation du capital social de la manière suivante:

#### Intervention - Souscription - Libération

Sur ces faits:

- 1) M. Aldo Cosso, Graduate Engineer, né à Ronco Scrivia / Italie le 24.04.1948, demeurant à Klötzmüllerstraße 49,84034 Landshut /Allemagne;
- 2) M. Harald Dittrich, Graduate Engineer, né à Ramholz / Allemagne le 28.07.1955, demeurant à Nierfeldstrasse 6a, 58313 Herdecke/Allemagne;
- 3) M. Michael Oberhummer, Graduate Engineer, né à Wels / Autriche le 27.10.1952, demeurant à Am Eichelkamp 6, 40723 Hilden/Allemagne;
- 4) M. Norwin Schwermer, Avocat, né à Cologne / Allemagne le 22.07.1959, demeurant à Oberstraße 53a, 51149 Cologne/Allemagne;
- 5) M. Dermot Timmons, Chief Financial Officer, né à Dublin /Irlande le 01.06.1956, demeurant à Kaiserswerther Strasse 93, 40476 Düsseldorf/Allemagne;

Souscripteur	Nombre de parts		Libération
	sociales souscrites	sociales souscrites	
M. Aldo Cosso	100 parts sociales A	EUR 1	EUR 1
M. Harald Dittrich	100 parts sociales B	EUR 1	EUR 1
M. Michael Oberhummer	100 parts sociales C	EUR 1	EUR 1
M. Norwin Schwermer	100 parts sociales D	EUR 1	EUR 1
M. Dermot Timmons	100 parts sociales E	EUR 1	EUR 1
Total:	500 parts sociales	EUR 5	EUR 5

L'apport en numéraire à la Société d'un montant total de EUR 5.-(cinq euros) sera intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

Le montant de l'augmentation du capital social de la Société est de suite à la libre disposition de la Société, dont la preuve a été donnée au notaire instrumentant.

#### Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 5.1 des Statuts afin de refléter la résolution précédente de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:



« 5.1. Le capital social de la Société est fixé à EUR 5.957.814,22.-(cinq millions neuf cent cinquante-sept mille huit cent quatorze euros et vingt-deux centimes), représenté par 595.780.922 (cinq cent quatre-vingt-quinze millions sept cent quatre-vingt mille neuf cent vingt-deux) parts sociales sous forme nominative ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime) chacune, 100 (cent) parts sociales de classe A de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime) chacune, 100 (cent) parts sociales de classe B de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime) chacune, 100 (cent) parts sociales de classe C de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime) chacune, 100 (cent) parts sociales de classe D de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime) chacune, 100 (cent) parts sociales de classe E de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées. »

## Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin d'y refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, tout avocat ou employé de Loyens & Loeff et tout employé de Vistra (Luxembourg) S.à r.l. pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

#### Estimation des frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent à environ mille deux cents euros (EUR 1.200.-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte original.

Signé: B. Charpentier et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 7 janvier 2009. LAC/2009/609. Reçu douze euros Eur 12.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2010.

Référence de publication: 2010053694/246.

(100068391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

#### Dömer S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6470 Echternach, 26, rue de la Montagne.

R.C.S. Luxembourg B 152.574.

# STATUTEN

Im Jahre zwei tausend zehn, den vierzehnten April.

Vor dem unterzeichneten Henri BECK, Notar mit dem Amtssitz in Echternach (Grossherzogtum Luxemburg).

sind erschienen:

- 1.- Herr Andreas DÖMER, Augenoptikermeister, wohnhaft in D-54634 Bitburg, Haselberg 2.
- 2.- Herr Michael DÖMER, Hörgeräteakustikermeister, wohnhaft in D-54655 Malbergweich, Im Kreuzenberg 9.

Welche Komparenten den instrumentierenden Notar ersuchen, folgende Gesellschaftsgründung zu beurkunden:

## Titel I. Name, Sitz, Zweck, Dauer

**Art. 1.** Es wird hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die zutreffenden gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.

Die Gesellschaft kann einen oder mehrere Gesellschafter haben.

- Art. 2. Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung Dömer S.à.r.l.
- Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Echternach.

Er kann durch eine Entscheidung des oder der Gesellschafter in eine andere Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

**Art. 4.** Die Gesellschaft hat als Gegenstand den Gross- und Einzelhandel sowie die Anfertigung von Sehhilfen und Hörgeräten aller Art.



Die Gesellschaft kann alle Tätigkeiten ausführen die sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern. Die Gesellschaft kann sich an anderen inländischen oder ausländischen Unternehmen beteiligen.

Art. 5. Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

# Titel II. Gesellschaftskapital, Anteile

**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt ZWÖLF TAUSEND FÜNF HUNDERT EURO (€ 12.500.-), aufgeteilt in EIN HUNDERT (100) Anteile von je EIN HUNDERT FÜNFUNDZWANZIG EURO (€ 125.-), welche wie folgt übernommen wurden:

1 Herr Andreas DOMER, Augenoptikermeister, wohnhaft in D-54634 Bitburg, Haselberg 2, fünfzig Anteile	50
2 Herr Michael DÖMER, Hörgeräteakustikermeister, wohnhaft in D-54655 Malbergweich, Im Kreuzenberg 9,	
fünfzig Anteile	50
Total: ein hundert Anteile	100

Art. 7. Im Falle von mehreren Gesellschaftern sind die Anteile zwischen ihnen frei übertragbar.

Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der anderen Gesellschafter, welche drei Viertel (3/4) des Gesellschaftskapitals vertreten.

Die Übertragungen sind der Gesellschaft und Dritten gegenüber erst rechtswirksam, nachdem sie gemäss Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches der Gesellschaft zugestellt, oder von ihr in einer notariellen Urkunde angenommen worden sind.

## Titel III. Verwaltung und Vertretung

**Art. 8.** Die Beschlüsse werden durch die Gesellschafter bzw. dem alleinigen Gesellschafter gemäss Artikel 200-2 des Gesetzes vom 18. September 1933 sowie dasselbe abgeändert worden ist, gefasst.

Die Verträge zwischen der Gesellschaft und den Gesellschaftern unterliegen ebenfalls den Bestimmungen dieses Artikels.

Art. 9. Solange die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) nicht übersteigt, steht es dem Geschäftsführer frei, die Gesellschafter in Generalversammlungen zu vereinigen. Falls keine Versammlung abgehalten wird, erhält jeder Gesellschafter den genau festgelegten Text der zu treffenden Beschlüsse und gibt seine Stimme schriftlich ab.

Eine Entscheidung wird nur dann gültig getroffen, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Kapitals vertreten, angenommen wird. Ist diese Zahl in einer ersten Versammlung oder schriftlichen Befragung nicht erreicht worden, so werden die Gesellschafter ein zweites Mal durch Einschreibebrief zusammengerufen oder befragt und die Entscheidungen werden nach der Mehrheit der abgegebenen Stimmen getroffen, welches auch der Teil des vertretenen Kapitals sein mag.

Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt ganz gleich wie viele Anteile er hat. Er kann so viele Stimmen abgeben wie er Anteile hat. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmässig bei der Gesellschafterversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

Art. 10. Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch die Gesellschafter beziehungsweise durch die Gesellschafterversammlung, welche die Befugnisse und die Dauer der Mandate des oder der Geschäftsführer festlegt.

Als einfache Mandatare gehen der oder die Geschäftsführer durch ihre Funktion(en) keine persönlichen Verpflichtungen bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft ein. Sie sind jedoch für die ordnungsgemässe Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

- Art. 11. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endigt am 31. Dezember eines jeden Jahres.
- Art. 12. Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres werden durch die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinnund Verlustrechnung aufgestellt, gemäss den diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Ein Geschäftsbericht muss gleichzeitig abgegeben werden. Am Gesellschaftssitz kann jeder Gesellschafter während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung werden dem oder den Gesellschaftern zur Genehmigung vorgelegt. Diese äussern sich durch besondere Abstimmung über die Entlastung der Geschäftsführung.

Der Kreditsaldo der Bilanz wird nach Abzug aller Unkosten sowie des Beitrages zur gesetzlichen Reserve der Generalversammlung der Gesellschafter beziehungsweise dem alleinigen Gesellschafter zur Verfügung gestellt.

Art. 13. Beim Ableben des alleinigen Gesellschafters oder einem der Gesellschafter erlischt die Gesellschaft nicht, sondern wird durch oder mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.



## Titel IV. Auflösung und Liquidation

Art. 14. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere von dem alleinigen Gesellschafter oder der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt.

Der alleinige Gesellschafter beziehungsweise die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

**Art. 15.** Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und deren Abänderungen.

## Einzahlung des Gesellschaftskapitals

Alle Anteile wurden voll in bar eingezahlt, so dass der Betrag von ZWÖLF TAUSEND FÜNF HUNDERT EURO (€ 12.500.-) der Gesellschaft von heute an zur Verfügung steht, wie dies dem unterzeichneten Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

# Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung der Gesellschaft und endigt am 31. Dezember 2010.

#### Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft zum Anlass ihrer Gründung entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von ungefähr ein tausend Euro (€ 1.000.-).

#### Erklärung

Die Komparenten erklären, dass der unterfertigte Notar ihnen Kenntnis gegeben hat davon, dass die Gesellschaft erst nach Erhalt der Handelsermächtigung ihre Aktivitäten aufnehmen kann.

#### Generalversammlung

Sofort nach der Gründung, haben die Gesellschafter folgende Beschlüsse gefasst:

- a) Zu Geschäftsführer der Gesellschaft werden für eine unbestimmte Dauer ernannt:
- Herr Andreas DÖMER, Augenoptikermeister, wohnhaft in D-54634 Bitburg, Haselberg 2.
- Herr Michael DÖMER, Hörgeräteakustikermeister, wohnhaft in D-54655 Malbergweich, Im Kreuzenberg 9.
- b) Jeder Geschäftsführer kann die Gesellschaft in allen Fällen durch seine alleinige Unterschrift rechtsgültig vertreten und verpflichten.
  - c) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-6470 Echternach, 26, rue de la Montagne.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: A. DÖMER, M. DÖMER, Henri BECK

Enregistré à Echternach, le 19 avril 2010, Relation: ECH/2010/536. Reçu soixante-quinze euros 75,00.- €

Le Receveur (signé): J.- M. MINY.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Begehr erteilt, zwecks Hinterlegung auf dem Handels- und Gesellschaftsregister.

Echternach, den 22. April 2010.

Référence de publication: 2010055303/112.

(100056041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

# Deutsche Bank Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 9.164.

Zusammensetzung des Verwaltungsrates

Wir möchten Sie darüber informieren, dass sich in der Vertretungsbefugnis für unsere Bank Veränderungen ergeben haben.

Herr Dr. Carsten Schildknecht, geschäftsansässig: Deutsche Bank AG, Winchester House, 1 Great Winchester Street, London EC2N 2DB, United Kingdom, der durch Beschluss des Verwaltungsrates vom 27. Juli 2009 vorläufig zum Mitglied des Verwaltungsrates bestellt wurde; ist durch Beschluss der Ordentlichen Generalversammlung am 15. April 2010 endgültig in seinem Amt bestätigt worden.

Laufzeit des Mandats: 15. April 2010 bis Ablauf der Ordentlichen Generalversammlung 2016.



Herr Ernst Wilhelm Contzen, geschäftsansässig: Deutsche Bank Luxembourg S.A., 2, Boulevard Konrad Adenauer, 1115 Luxembourg, Luxembourg, wird in seinem Amt als Geschäftsführendes Mitglied des Verwaltungsrates bestätigt und für weitere 6 Jahre wiedergewählt.

Laufzeit des Mandats: 15. April 2010 bis Ablauf der Ordentlichen Generalversammlung 2016.

Herr Werner Helmut Steinmüller, geschäftsansässig: Deutsche Bank AG, Theodor-Heuss Allee 70, 60486 Frankfurt am Main, Deutschland, wird in seinem Amt als Mitglied des Verwaltungsrates bestätigt und für weitere 6 Jahre wiedergewählt.

Laufzeit des Mandats: 15. April 2010 bis Ablauf der Ordentlichen Generalversammlung 2016.

Der Verwaltungsrat der Deutsche Bank Luxembourg S.A. setzt sich wie folgt zusammen:

Dr. Hugo Bänziger (Vorsitzender des Verwaltungsrates)

Ersnt Wilhelm Contzen (Geschäftsführendes Mitglied des Verwaltungsrates)

Dr. Michael Kröner

Dr. Carsten Schildknecht

Werner Helmut Steinmüller

Klaus-Michael Vogel

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, 15. April 2010.

Deutsche Bank Luxembourg S.A.

Ernst Wilhelm Contzen / Jürgen Schweig

Geschäftsführendes Mitglied des Verwaltungsrates / Leiter Finance Luxembourg

Référence de publication: 2010056596/35.

(100056882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2010.

## Tokheim Belgium, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-8311 Capellen, 81, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 107.567.

- Les comptes consolidés au 30/04/2009

- Le rapport du réviseur d'entreprises sur les comptes annuels consolidés au 30/04/2009

- Le rapport de gestion du conseil d'Administration sur les comptes consolidés au 30/04/2009

ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 20 avril 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010055456/13.

(100056075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

# Leeward Investment Company, Société à responsabilité limitée.

# Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 118.916.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010055511/11.

(100056596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

## Luxpartimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 101, allée Léopold Goebel.

R.C.S. Luxembourg B 82.540.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Pour la société Signatures

Référence de publication: 2010055544/11.

(100056540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

## Hentur Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 57.909.

La soussignée,

TRUSTAUDIT S.à.R.L. (anciennement TRUSTAUDIT S.A.)

Dont le siège social est situé au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 73.125,

démissionne, par la présente, du mandat de Commissaire aux Comptes de la société anonyme:

HENTUR HOLDING S.A.

ayant son siège social au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,

enregistrée au R.C.S Luxembourg sous le numéro B 57.909

Date effective: le 10 décembre 2009

Fait à Luxembourg, le 10 décembre 2009.

TRUSTAUDIT S.à.R.L. (anciennement TRUSTAUDIT S.A.)

Signature

Référence de publication: 2010055716/19.

(100056206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

## Prarose S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2680 Luxembourg, 10, rue de Vianden.

R.C.S. Luxembourg B 41.790.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010055546/10.

(100056565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

## Pravert S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2680 Luxembourg, 10, rue de Vianden.

R.C.S. Luxembourg B 41.791.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010055547/10.

(100056569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

## Lama's Temple S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 144.804.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2010.

WANG YUE / XIANG JIANSHENG.

Référence de publication: 2010055549/10.

(100056594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.



# EFG Bank (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 14, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 113.375.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2010.

Signatures.

Référence de publication: 2010055550/10.

(100056733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

# Rebtel Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: EUR 13.000,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 115.140.

## **EXTRAIT**

L'Assemblée Générale du 1 er avril 2010 a approuvé les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Kjell Malmqvist en tant que Gérant Technique avec effet immédiat.
- La nomination de Monsieur Michael Hedman en tant que Gérant Technique domicilié au 35, Saltsjöqvarns Kaj, SE-131 71 Nacka, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 21 avril 2010.

Natacha Hainaux.

Référence de publication: 2010055755/14.

(100056545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

# BHF-BANK International, Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 10.008.

Der Jahresabschluss 2002 der BHF-BANK International S.A. wurde beim Handelsregister eingereicht.

Luxemburg, den 21. April 2010.

Thilo Schiering / Roland Steies

Directeur / Directeur

Référence de publication: 2010055552/11.

(100056301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

# Hentur Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 57.909.

Je, soussignée,

Claudine BOULAIN

Demeurant professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,

Née le 02/06/1971 à Moyeuvre-Grande (France),

démissionne, par la présente, du mandat d'Administrateur de la société anonyme:

HENTUR HOLDING S.A.

ayant son siège social au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,

enregistrée au R.C.S Luxembourg sous le numéro B 57.909

Date effective: le 10 décembre 2009.

Fait à Luxembourg, le 10 décembre 2009.

Claudine BOULAIN.

Référence de publication: 2010055715/17.

(100056201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.



# MH Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle Rolach.

R.C.S. Luxembourg B 133.323.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Scheiwen - Nickels & Associés S.à r.l.

Experts comptables et fiscaux

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010055556/13.

(100056308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

## ITE Industrial Technology Equipment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7237 Helmsange, 95, rue Jean Mercatoris.

R.C.S. Luxembourg B 93.536.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Scheiwen - Nickels & Associés S.à r.l.

Experts comptables et fiscaux

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010055558/13.

(100056311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

## Canalmusic S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 126, rue Cents.

R.C.S. Luxembourg B 69.882.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Scheiwen - Nickels & Associés S.à r.l.

Experts comptables et fiscaux

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010055559/13.

(100056315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

# Camca Lux Finance Management Company, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 58.595.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 6 avril 2010

En date du 6 avril 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats de Monsieur Martial De Calbiac, de Monsieur Maurice Hadida et de Monsieur Yves Le Clézio, en qualité d'Administrateurs pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale en 2011.

Luxembourg, le 8 avril 2010.

Pour extrait sincère et conforme

**Signatures** 

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2010055739/15.

(100056564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.



# Optique Berg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 23.938.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Scheiwen - Nickels & Associés S.à r.l.

Experts comptables et fiscaux

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010055560/13.

(100056317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

## NVP Lux Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 105.742.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2010.

Pour NVP Lux Investments S.à r.l.

Mr. Julien Francois

Manager

Référence de publication: 2010055561/13.

(100056319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

# Boreas Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 148.696.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2010055562/10.

(100056322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

## Kaola S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 113.814.

#### **EXTRAIT**

Il résulte d'un changement de pouvoir de signature que Mme Claudia Schweich, née le 1 <sup>er</sup> août 1979, à Arlon (Belgique), M. Thierry Grosjean, né le 3 août 1975, à Metz (France) et M. Renaud Labye, né le 11 septembre 1977, à Liège (Belgique), gérants de la Société, eux trois ayant leur adresse professionnelle au L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes, ont désormais un pouvoir individuel d'engager la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2010.

Pour Kaola S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2010055736/18.

(100056541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.



# Builders' Credit Reinsurance Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8422 Steinfort, 69, rue de Hobscheid.

R.C.S. Luxembourg B 78.673.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2009, tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 25 mars 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Steinfort.

Signature.

Référence de publication: 2010055565/11.

(100056441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

## Contractors' Casualty & Surety Reinsurance Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8422 Steinfort, 69, rue de Hobscheid.

R.C.S. Luxembourg B 78.674.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2009, tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 25 mars 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Steinfort.

Signature.

Signature.

Référence de publication: 2010055567/11.

(100056442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

## Sodecom Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 33.723.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 21 avril 2010.

Référence de publication: 2010055568/10.

(100056528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

## Immowest Lux II S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

## Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel.

R.C.S. Luxembourg B 125.552.

# EXTRAIT

Suite aux résolutions de l'associé unique en date du 12 avril 2010, il a été décidé d'accepter avec effet au 12 avril 2010 la démission de M. Thomas Hetz en tant que gérant de la Société, et de nommer avec effet au 12 avril 2010 en tant que nouveau gérant de la Société pour une durée indéterminée Mag. Michael Wurzinger, né le 9 avril 1971 à Salzburg (Autriche), demeurant professionnellement à Gaudenzdorfer Gürtel 67, A-1120 Vienne (Autriche).

De sorte que le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

- Mag. Michael Wurzinger
- M. Ronny Connerth
- M. Guy Schroeder
- M. Luc Schmitt

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2010.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2010056647/22.

(100057362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2010.



## Noel 1927 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet. R.C.S. Luxembourg B 123.542.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010055570/12.

(100056543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

## Eastern European Real Estate Opportunities Soparfi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 124.188.

Le Bilan au 31 Décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Signatures

Référence de publication: 2010055571/11.

(100056550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

# CS Fund of Funds SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 131.403.

Le bilan au 31 octobre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

Fernand Schaus / Jacqueline Siebenaller

Référence de publication: 2010055573/12.

(100056555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

# Hentur Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 57.909.

La soussignée,

ADVISA S.A.

Dont le siège social est situé au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 114.252,

démissionne, par la présente, du mandat d'administrateur de la société anonyme:

HENTUR HOLDING S.A.

ayant son siège social au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,

enregistrée au R.C.S Luxembourg sous le numéro B 57.909

Date effective: le 10 décembre 2009

Fait à Luxembourg, le 10 décembre 2009.

ADVISA S.A.

Signature

Référence de publication: 2010055717/19.

(100056208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.



# CS Fixed Income SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 131.404.

Le bilan au 31 octobre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

Fernand Schaus / Jacqueline Siebenaller Référence de publication: 2010055575/12.

(100056558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

# NPB SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 85.788.

Les comptes annuels au 31. Dezember 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für NPB SICAV

DZ BANK International S.A.

Gisela Wenz / Thomas Haselhorst

Référence de publication: 2010055582/12.

(100056275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

#### Europäische Genossenschaftsbank S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 48.007.

Le Bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen/Luxembourg, le 20.04.2010.

K.-P. Bräuer / E. Spurk.

Référence de publication: 2010055584/10.

(100056345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

## Koffour S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 86.086.

Par décision du Conseil d'administration du 26 février 2010, Madame Marie BOURLOND, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg a été nommée Président du Conseil d'administration.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 31 mars 2010, la décision des administrateurs du 4 février 2010 de co-opter Madame Marie BOURLOND au conseil d'administration en remplacement de Monsieur Jean BODONI, démissionnaire, a été ratifiée. Le mandat de Madame Marie Bourlond viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2013.

Luxembourg, le 15 avril 2010.

Pour: KOFFOUR S.A.

Société Anonyme

Experta Luxembourg

Société Anonyme

Catherine Day-Royemans / Mireille Wagner

Vice-President / -

Référence de publication: 2010055709/20.

(100056747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.



# Meg Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 134.467.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2010.

Pour la société

MEG HOLDING S.A.

Signature

Référence de publication: 2010055585/13.

(100056350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

# HSBC Private Bank (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 52.461.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009, le rapport de gestion y relatif ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises y relatif ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HSBC Private Bank (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2010055587/12.

(100056481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

## Vam Funds (Lux), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 107.134.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010055591/10.

(100056623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

## Sandside Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 145.340.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière anticipée le 21 avril 2010

Résolutions

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de le réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2011 comme suit:

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2010055751/19.

(100056684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.



## Unichauff s.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 16, rue de Drinklange.

R.C.S. Luxembourg B 134.165.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010055594/10.

(100056341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

# The Future of Industry S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 130.627.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2010.

Signature

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Référence de publication: 2010055597/12.

(100056576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

## Sunnyland Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 95.858.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SUNNYLAND LUXEMBOURG S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010055598/11.

(100056126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

## Luxresources S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 65.846.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2010.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2010055622/12.

(100056272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

# Dominique Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 29.440.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010055656/9.

(100056405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.



# Eurotrade A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 11.579.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010055644/10.

(100056605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

## Eurotrade A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 11.579.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010055645/10.

(100056611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

## Eurotrade A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 11.579.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010055646/10.

(100056600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

# Harvard Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 116.915.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2010.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gabriele Schneider / Pierre Schmit

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010055637/13.

(100056271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

# Prize Holdings 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

# Capital social: EUR 38.989,50.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle. R.C.S. Luxembourg B 150.482.

In the year two thousand and ten, on the ninth day of April.

Before Us, Maître Francis Kesseler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Prize Holdings 2 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under and governed by Luxembourg law, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of thirty-nine thousand one hundred eighty-nine Euro and fifty Cent (EUR 39,189.50), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (registre de commerce et des sociétés de Luxembourg) under number B 150.481,



hereby represented by Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private deed.

- I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.
- II. The appearing party declares that it is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Prize Holdings 3 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under and governed by Luxembourg law, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (registre de commerce et des sociétés de Luxembourg) under number B 150.482 (the "Company"), incorporated by a deed of Maître Francis Kesseler, prenamed, of 18 December 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 8 February 2010, under number 270, page number 12914 (the "Articles").
- III. The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

#### Agenda:

- 1. To increase the share capital of the Company by an amount of twenty-six thousand four hundred eighty-nine Euro and fifty Cent (EUR 26,489.50) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by one million two hundred fifty thousand (1,250,000) ordinary shares of one Euro Cent (EUR 0.01) each, to an amount of thirtyeight thousand nine hundred eighty-nine Euro and fifty Cent (EUR 38.989,50) represented by three million eight hundred ninety-eight thousand nine hundred fifty (3,898,950) ordinary shares of one Euro Cent (EUR 0.01) each;
- 2. To issue, with payment of a share premium of an amount of two million six hundred twenty-two thousand four hundred sixty Euro and fifty Cent (EUR 2,622,460.50), two million six hundred forty-eight thousand nine hundred fifty (2,648,950) ordinary shares of one Euro Cent (EUR 0.01) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the Sole Shareholder resolving on the proposed share capital increase;
- 3. To accept the subscription, with payment of a share premium of an amount of two million six hundred twenty-two thousand four hundred sixty Euro and fifty Cent (EUR 2,622,460.50), of two million six hundred forty-eight thousand nine hundred fifty (2,648,950) ordinary shares of one Euro Cent (EUR 0.01) each, by the Sole Shareholder, by (i) a contribution in cash for a total amount of two million two hundred forty-four thousand one hundred fifty Euro (EUR 2,244,150.-) and (ii) a contribution in kind consisting of a contribution of a loan note of a total amount of four hundred four thousand eight hundred Euro (EUR 404,800.-) (the "Receivable"), and to allocate such newly issued ordinary shares to the Sole Shareholder;
- 4. To fully amend and fully restate the articles of incorporation of the Company (the "Articles") in the form attached to the proxy, so as to, amongst others, determine the rights attached to each class of shares and amend article 6.1 of the Articles so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1. to 3. above (the "Restated Articles");
- 5. To appoint an Investor Manager from a list of candidates proposed by the Investor Majority, as per the Restated Articles as adopted pursuant to the resolution to be adopted under items 4) above; and
  - 6. Miscellaneous,

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

### First resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to increase the share capital of the Company by an amount of twenty-six thousand four hundred eighty-nine Euro and fifty Cent (EUR 26,489.50) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by one million two hundred fifty thousand (1,250,000) ordinary shares of one Euro Cent (EUR 0.01) each, to an amount of thirty-eight thousand nine hundred eighty-nine Euro and fifty Cent (EUR 38,989.50) represented by three million eight hundred ninety-eight thousand nine hundred fifty (3,898,950) ordinary shares of one Euro Cent (EUR 0.01) each.

#### Second resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to issue, with payment of a share premium of an amount of two million six hundred twenty-two thousand four hundred sixty Euro and fifty Cent (EUR 2,622,460.50), two million six hundred forty-eight thousand nine hundred fifty (2,648,950) ordinary shares, with a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the day hereof.

#### Subscription / Payment

There now appears Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, acting in her capacity as duly authorized attorney in fact of the Sole Shareholder, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal.

The person appearing declares to subscribe in the name and on behalf of the Sole Shareholder, prenamed, to two million six hundred forty-eight thousand nine hundred fifty (2,648,950) ordinary shares of one Euro Cent (EUR 0.01) each,



with payment of a share premium of an amount of two million six hundred twenty-two thousand four hundred sixty Euro and fifty Cent (EUR 2,622,460.50), and to make payment in full for all such newly subscribed ordinary shares, by:

- 1. a contribution in cash of an amount of two million two hundred forty-four thousand one hundred fifty Euro (EUR 2,244,150.-); and
  - 2. a contribution in kind consisting of the Receivable (the "Contribution").

For the purpose of registration, the Contribution has been valued at a net aggregate amount of four hundred four thousand eight hundred Euro (EUR 404,800.-).

The Sole Shareholder, acting through its duly appointed attorney, declares that the Receivable contributed in kind is free of any lien and that there exists no impediments to its free transferability to the Company and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Receivable to the Company.

Proof of the ownership by the Sole Shareholder of the Receivable has been given to the Company.

The Sole Shareholder, acting through its duly appointed attorney, declares that the value of the Contribution has been certified by a declaration of recipient company issued on 9 April 2010, signed by Luc Hansen, on the basis of a pro forma interim balance sheet of the Company as at the date of the Contribution, which declaration will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

The person appearing declared that those newly issued ordinary shares have been entirely paid up in cash and in kind and that the Company has at its disposal the total cash amount of two millions two hundred forty-four thousand one hundred fifty Euro (EUR 2,244,150.-), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

#### Third resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to fully amend and fully restate the Articles, which shall now read as follows:

- "Art. 1. Corporate form. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular the law dated 10 <sup>th</sup> August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the articles of association (hereafter the "Articles"), which specify in the articles 6.1, 6.2, 6.7 and 9 the exceptional rules applying to a one member company.
- **Art. 2. Corporate object.** The Company's object is to acquire or sell or other disposition and to hold, directly or indirectly, interests in Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies").

For purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same "group" as the Company if such other company directly or indirectly owns, is in control of, is controlled by, or is under common control with, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

The Company may in particular enter into the following transactions:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the private issue of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;
- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;
- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present of future) of by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any managers or officers of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of Luxembourg Law;

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a banking activity.

The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary to fulfill its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.



- Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.
- Art. 4. Denomination. The Company will have the denomination: "Prize Holdings 3 S.à r.l."
- Art. 5. Registered office. The registered office is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

## Art. 6. Share capital - Shares.

## 6.1 - Subscribed and paid up share capital

The Company's corporate share capital is fixed at thirty-eight thousand nine hundred eighty-nine Euro and fifty Cent (EUR 38,989.50) represented by three million eight hundred ninety-eight thousand nine hundred fifty (3,898,950) shares of one Euro Cent (EUR 0.01) each, all fully subscribed and entirely paid up (the "Ordinary Shares").

The Company may issue class A preferred shares with a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each (the "Class A Preferred Shares").

The Ordinary Shares and the Class A Preferred Shares, if any, are together referred to as the "Shares".

Should Class A Preferred Shares be issued by the Company, the Ordinary Shares and the Class A Preferred Shares will constitute separate classes of shares and have the same rights and obligations and rank equally for all purposes unless otherwise stated in these articles.

At the moment and as long as all the Shares are held by only one shareholder, the Company is a one member company (société unipersonnelle) in the meaning of article 179 (2) of the Law; in this contingency articles 200-1 and 200-2, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

### 6.2 - Modification of share capital

The corporate capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the general shareholders' meeting, in accordance with article 9 of these Articles and within the limits provided for by article 199 of the Law.

## 6.3 - Distribution

# Ordinary Shares:

Each Ordinary Share entitles to a fraction of the corporate assets and Profit (excluding the Preferred Profit) in direct proportion to the number of Ordinary Shares in existence.

Each Ordinary Share also entitles to a right to receive, pro rata, an allocation of Preferred Profit representing 0.25% of the nominal value of the Ordinary Shares (the "Preferred Ordinary Profit Allocation").

When there are no longer Class A Preferred Shares issued in the share capital of the Company, each Ordinary Share entitles to a right to receive, pro rata, all the Remaining Preferred Profit Available for Distribution, if any.

## Class A Preferred Shares:

Each Class A Preferred Share, if any, shall be granted a right to receive, pro rata, all the Remaining Preferred Profit Available for Distribution, if any.

# 6.4 - Capital and redemption of Shares

All the Class A Preferred Shares, if any, shall be redeemable at any time upon request of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers in accordance with the Law. The redemption of the Class A Preferred Shares can only be made by using sums available for distribution in accordance with the Law. The Class A Preferred Shares that have been redeemed shall be immediately cancelled through a decrease of capital. The shareholder(s) agree(s) that the redemption of the Class A Preferred Shares made in accordance with the provisions hereof respects their right to equal treatment by the Company.

The redemption price of the Class A Preferred Shares (the "Redemption Price") is calculated by the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers or by such person appointed by the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers on the basis of the fair market value of the Class A Preferred Shares, including their nominal value and any accrued but unpaid profit and/or dividends attached to the Class A Preferred Shares (the "Value") based on an interim balance sheet issued by the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Value of the Class A Preferred Shares shall be expressed as a per share figure and shall be determined in respect of any valuation day by dividing the accrued but unpaid profit and/or dividends attached to the Class A Preferred Shares, less the costs and liabilities of the Company, by the number of Class A Preferred Shares.



In the absence of any bad faith, gross negligence or overt error, any decision taken by the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers with respect to the calculation of the Redemption Price shall be conclusive and binding on the Company and on its present, past and future shareholder(s).

At least seven (7) days prior to any redemption, written notice shall be sent by the Company to each registered shareholder of the Class A Preferred Shares to be redeemed, at his address last shown in the Company's register(s) of Shares, notifying such holder of the number of Class A Preferred Shares to be redeemed, specifying the redemption date, the Redemption Price and the procedures necessary to submit Class A Preferred Shares to the Company for redemption. The Redemption Price shall be payable to the order of the person whose name appears on the Company's register(s) of Shares as the owner thereof on the bank account provided to the Company by such shareholder before the redemption date.

#### 6.5 - Class rights

Any rights attaching to any of the Shares as separate classes may be varied or abrogated, in each case, by a special resolution of the shareholder(s).

## 6.6 - Indivisibility of Shares

Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

#### 6.7 - Transfer of Shares

In case of a single shareholder, the Company's Shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the Shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of article 189 and 190 of the Law.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three-quarters of the corporate share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Transfers of Shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-àvis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of article 1690 of the Civil Code.

## 6.8 - Registration of Shares

All Shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders' register in accordance with article 185 of the Law.

# Art. 7. Management.

### 7.1 - Appointment and removal

The Company is managed by one or more managers. The manager(s) need not to be shareholder(s). If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The manager(s) is/are appointed by the single shareholder or the general shareholders' meeting and may be revoked ad nutum by the same.

## 7.2 - Powers

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

## 7.3 - Representation and signatory power

Subject to the provisions of article 7.3 §2 below, in dealing with third parties as well as in justice, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

The Company shall be bound towards third parties by the joint signature of any two (2) managers, one of whom must be an Investor Manager or by the joint signatures or single signature of any persons to whom that signature power has been delegated by the board of managers, within the limits of such power.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

# 7.4 - Chairman, vice-chairman, secretary, procedures

The board of managers may choose among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of managers and of the shareholders.

The resolutions of the board of managers shall be recorded in the minutes, to be signed by the chairman and the secretary, or by a notary public, and recorded in the corporate book.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, by the secretary or by any manager.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager as his/her proxy.



The board of managers may deliberate or act validly only if at least the majority of its members is present or represented at a meeting of the board of managers, one of whom must be an Investor Manager.

In case of plurality of managers, resolutions shall be taken by a simple majority of managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings. Such approval may be in a single or in several separate documents.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

#### 7.5 - Liability of managers

The manager(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 8. Conflict of interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any manager of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, he shall make known to the board of managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such manager's or officer's interest therein shall be reported to the sole shareholder or to the next general meeting of shareholder(s).

**Art. 9. General shareholders' meeting.** The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares he owns. Each shareholder shall dispose of a number of votes equal to the number of Shares held by him. Collective decisions are only validly taken insofar as shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

However, resolutions to alter the Articles, except in case of a change of nationality, which requires a unanimous vote, may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

The holding of general shareholders' meetings shall not be mandatory where the number of members does not exceed twenty-five (25). In such case, each member shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

**Art. 10. Annual general shareholders' meeting.** Where the number of shareholders exceeds twenty-five (25), an annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with article 196 of the Law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the 1 st Friday of the month of May.

If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the board of managers, exceptional circumstances so require.

**Art. 11. Audit.** Where the number of shareholders exceeds twenty-five (25), the operations of the Company shall be supervised by one or more statutory auditors in accordance with article 200 of the Law who need not to be shareholder. If there is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors.

# Art. 12. Financial year - Annual accounts.

12.1 - Financial year

The Company's financial year starts on 1 October and ends on 30 September of each year.

12.2 - Annual accounts

Each year, the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory, including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, as well as the balance sheet and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

Each shareholder, either personally or through an appointed agent, may inspect, at the Company's registered office, the above inventory, balance sheet, profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor (s) set-up in accordance with article 200 of the Law.

## Art. 13. Distribution of profits.

13.1 - General Principle



The gross profit of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit.

An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be allocated to a statutory reserve, until and as long as this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholders commensurate to his/their shareholding in the Company.

13.2 - Interim dividends

Distributions of interim dividends are permitted insofar as they strictly abide by the rules of this article

- 13.2. and subject to any rule in addition to these as determined by the board of managers together with the share-holders:
- The board of managers shall have exclusive competence to take the initiative to declare interim dividends and allow the distribution of such interim dividends as they deem appropriate and in accordance with the Company's corporate interest.
- In this respect, the board of managers is exclusively competent to decide the amount of the sums available for distribution and the opportunity of such distribution, based on the supporting documentation and principles contained in these Articles and on any agreement possibly entered into from time to time between the shareholders.
- In addition, the decision of the board of managers shall be supported by interim financial statements of the Company dated of less than two months from such decision of the board of managers and showing sufficient funds available for distribution provided that the amount to be distributed does not exceed profits realized since the end of the financial year increased by profits carried forward and distributable reserves decreased by losses carried forward and any sums to be allocated to the reserves required by the Law or the Articles.
- Finally, the distribution of interim dividends shall be limited to the amount of the distributable profit as it appears on the above mentioned interim financial statements of the Company. The board of managers may mandate an independent auditor to review such interim financial statements in order to confirm the sum available for distribution.
- In any case, the distribution interim dividends shall remain subject to the provisions of article 201 of the Law, which provides for a recovery against the shareholders of the dividends which have been distributed to them but do not correspond to profits actually earned by the Company. Such action for recovery shall prescribe five years after the date of the distribution.
- **Art. 14. Dissolution Liquidation.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of shareholders in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

- **Art. 15. Reference to the law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.
- **Art. 16. Definitions.** B Tranche means the eleven million six hundred forty-two thousand seven hundred fifty-two Euro (EUR 11,642,752.-) tranche of debt borrowed by Prize Holdings 4 under any facility agreement to which Prize Holdings 4 may be party, from time to time.

C Note means any C note that may be issued by the Company, from time to time.

Investor Majority means the holders from time to time of a majority in number of the Ordinary Shares in Prize Holdings 1.

Investor Manager means a manager (gérant) appointed by ordinary resolution from a list of candidates proposed by the Investor Majority, either to fill a vacancy or as an additional manager (gérant).

Ordinary Shares in Prize Holdings 1 means together the class A, B, C, D, E, F and G ordinary alphabet shares of one Euro Cent (EUR 0.01) in the capital of Prize Holdings 1.

Preferred Ordinary Profit Allocation has the meaning ascribed in article 6.3.

Preferred Profit means all profit of the Company deriving from (a) the payment of interest on and realisation of the Receivables held by the Company's subsidiary, Prize Holdings 4, corresponding to a maximum amount of 85% of the initial acquisition price, the interest and the gain, if any, realised on the Receivables; and (b) the waiver, cancellation or write-off of any part of the B Tranche or C Note, corresponding to a maximum amount of 85% of the gain, if any, realised on any such waiver, cancellation or write-off.

Prize Holdings 1 means a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (registre de commerce et des sociétés) under number B 150.480.



Prize Holdings 4 means a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (registre de commerce et des sociétés) under number B 150.483.

Profit means (without double counting) the total amount of the net profits of the Company (including carried forward profits) minus the Preferred Profit available for distribution but (i) less the results, if positive, of any losses (including carries forward losses) expressed as a positive, minus any freely distributable share premium and reserves and (ii) less any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Luxembourg law or of these Articles, determined on the basis of the interim accounts issued by the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

Receivables means the monies owing by each of Cardpoint Limited and Alphyra Holdings Limited by way of intercompany loan to Prize Holdings 4 as detailed in the agreement for sale of shares of Cardpoint Limited and Alphyra Holdings Limited dated 5 February 2010.

Remaining Preferred Profit Available for Distribution means any monies available for distribution from the Preferred Profit after deduction of the Preferred Ordinary Profit Allocation from the Preferred Profit."

### Fourth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to consider the list of candidates proposed by the Investor Majority, as per the restated Articles, as adopted pursuant to the third resolution adopted above, and RESOLVES to appoint from such list, for an indefinite period of time, Mr. Arun Kaul, Swedish citizen, born on, 7 January 1976 in Sigtuna (Sweden), with professional address at Nations House, 103 Wigmore Street, London W1U 1QS, United Kingdom, as Investor Manager of the Company.

#### Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately three thousand one hundred euro ( $\leq$  3,100.-).

#### Declaration

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, on the date named at the beginning of this document. The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

#### Suit la version française:

L'an deux mille dix, le neuvième jour du mois d'avril.

Par-devant Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

## A comparu:

Prize Holdings 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de trente-neuf mille cent quatrevingt-neuf euros et cinquante centimes (EUR 39.189,50) et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150.481,

ici représentée par Mme Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, résidant à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

- I. Ladite procuration restera annexée au présent acte pour être soumise à l'enregistrement.
- II. La partie comparante déclare qu'elle est l'associé unique (l'"Associé Unique") de Prize Holdings 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500.-) et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150.482 (la "Société"), constituée par un acte de Maître Francis Kesseler, prénommé, en date du 18 décembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 270, page 12914 en date du 8 février 2010 (les "Statuts de la Société").

III. La partie comparante, dûment représentée, ayant reconnu être entièrement informée des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

## Ordre du jour:

1. Augmenter le capital social de la Société d'un montant de vingt-six mille quatre cent quatre-vingtneuf euros et cinquante centimes (EUR 26.489,50) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales ordinaires, d'une valeur de un centime



d'euro (EUR 0,01) chacune, à trente-huit mille neuf cent quatre-vingt neuf euros et cinquante centimes (EUR 38.989,50) représenté par trois millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent cinquante (3.898.950) parts sociales ordinaires, d'une valeur de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

- 2. Emettre, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant de deux millions six cent vingt-deux mille quatre cent soixante euros et cinquante centimes (EUR 2.622.460,50), deux millions six cent quarante-huit mille neuf cent cinquante (2.648.950) parts sociales ordinaires, d'une valeur de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la Société à partir du jour de la décision prise par l'Associé Unique décidant de l'augmentation du capital proposée;
- 3. Accepter la souscription, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant de deux millions six cent vingt-deux mille quatre cent soixante euros et cinquante centimes (EUR 2.622.460,50), de deux millions six cent quarante-huit mille neuf cent cinquante (2.648.950) parts sociales ordinaires, d'une valeur de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune par l'Associé Unique, par (i) un apport en numéraire d'un montant total de deux millions deux cent quarante-quatre mille cent cinquante euros (EUR 2.244.150,-) et (ii) un apport en nature consistant en une contribution d'un prêt d'un montant total de quatre cent quatre mille huit cents euros (EUR 404.800,-) (la "Créance") et allouer ces parts sociales ordinaires nouvellement émises à l'Associé Unique;
- 4. Modifier et réécrire intégralement les statuts de la Société (les "Statuts") dans la forme attachée à la procuration, pour, notamment, déterminer les droits liés à chaque type et classe de part sociale et modifier l'article 6.1 des Statuts afin de refléter les résolutions devant être prises dans le cadre des points 1. à 3. ci-dessus (les "Statuts Réécris");
- 5. Nommer un Gérant de l'Investisseur sur base d'une liste de candidats proposés par la Majorité d'Investisseur, conformément aux Statuts Réécris tels qu'adoptés suite à la résolution devant être adoptée au vu du point 4) ci-dessus; et
  - 6. Divers,

a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'Associé Unique DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de vingt-six mille quatre cent quatrevingt-neuf euros et cinquante centimes (EUR 26.489,50) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales ordinaires, d'une valeur de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, à trente-huit mille neuf cent quatre-vingt neuf euros et cinquante centimes (EUR 38.989,50) représenté par trois millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent cinquante (3.898.950) parts sociales ordinaires, d'une valeur de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

#### Deuxième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'émettre, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant de deux millions six cent vingt-deux mille quatre cent soixante euros et cinquante centimes (EUR 2.622.460,50), deux millions six cent quarante-huit mille neuf cent cinquante (2.648.950) parts sociales ordinaires, d'une valeur de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la Société à partir de ce jour.

## Souscription / Paiement

Ensuite, a comparu, Mme Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, susmentionnée, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de l'Associé Unique, susmentionné, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte de l'Associé Unique, susmentionné, à deux millions six cent quarante-huit mille neuf cent cinquante (2.648.950) parts sociales ordinaires, d'une valeur de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant de deux millions six cent vingt-deux mille quatre cent soixante euros et cinquante centimes (EUR 2.622.460,50) et de libérer intégralement ces nouvelles parts sociales ordinaires, par:

- 1. un apport en numéraire d'un montant de deux millions deux cent quarante-quatre mille cent cinquante euros (EUR 2.244.150,-); et
  - 2. un apport en nature consistant en une contribution de la Créance (l'"Apport").

Pour les besoins de l'enregistrement, l'Apport a été évalué à un montant net de quatre cent quatre mille huit cents euros (EUR 404.800,-).

L'Associé Unique, représenté par son mandataire, mentionné ci-dessus, déclare qu'il ne subsiste aucune restriction ou limitation au libre transfert de la Créance à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de la Créance à la Société.

La preuve de la propriété de l'Associé Unique de la Créance a été donnée à la Société.

L'Associé Unique, agissant par le biais de son mandataire déclare que la valeur de l'Apport a été certifiée par une déclaration d'apport (Declaration of Recipient Company) établie et signée le 9 avril 2010 par Luc Hansen, en sa qualité



de gérant de la Société, sur base d'un bilan intérimaire de la Société, en date de l'Apport, laquelle déclaration d'apport restera attachée au présent acte pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant déclare que ces parts sociales ordinaires nouvellement émises ont été libérées entièrement en espèces et en nature et que la somme totale de deux millions deux cent quarante-quatre mille cent cinquante euros (EUR 2.244.150,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

#### Troisième résolution

L'Associé Unique DECIDE de modifier et réécrire intégralement les Statuts de la Société qui auront dorénavant la teneur suivante:

- " Art. 1 er. Forme sociale. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives (ciaprès la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ciaprès la "Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ciaprès les "Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 6.1, 6.2, 6.7 et 9, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.
- Art. 2. Objet social. La Société a pour objet l'acquisition ou la vente ou tout autre acte de disposition, et la détention, directe ou indirecte, de tout intérêt dans des entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci ne soit substantiel, ou à toute société qui serait actionnaire direct ou indirect de la Société, ou encore à toute société appartenant au même groupe que la Société (ciaprès reprise comme les "Sociétés Apparentées").

Pour cet article, une société sera considérée comme appartenant au même «groupe» que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, contrôle, est contrôlée par, ou est sous le contrôle commun avec, la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou partie substantielle du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit par de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toute forme de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission privée de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments de dette ou titres de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;
- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tout instrument de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;
- accorder toute garantie, fournir tout gages ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tout contrat ou obligation de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans des activités pouvant être considérées comme une activité bancaire.

La Société peut réaliser toute opération légale, commerciale, technique ou financière et en général toute opération nécessaire et utile à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec les secteurs pré-décrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

- Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- Art. 4. Dénomination. La Société aura la dénomination: "Prize Holdings 3 S.à r.l."
- Art. 5. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg Ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand - Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut-être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

## Art. 6. Capital social - Parts sociales.

#### 6.1 - Capital souscrit et libéré

Le capital social de la Société est fixé à trente-huit mille neuf cent quatre-vingt neuf euros et cinquante centimes (EUR 38.989,50) représenté par trois millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent cinquante (3.898.950) parts sociales



d'une valeur de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées (les "Parts Sociales Ordinaires").

La Société peut émettre des parts sociales préférentielles de classe A ayant une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe A").

Les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Préférentielles de Classe A, le cas échéant, seront ensemble visées comme étant les "Parts Sociales".

Dans le cas où la Société émet des Parts Sociales Préférentielles de Classe A, les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Préférentielles de Classe A constitueront des classes de parts sociales distinctes et auront les même droits et obligations et se classeront de façon égalitaire à toutes fins sauf indication contraire dans les présents Statuts.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les Parts Sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi; Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

## 6.2 - Modification du capital social

Le capital social souscrit peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 9 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

#### 6.3 - Distribution

Parts Sociales Ordinaires:

Chaque Part Sociale Ordinaire donne droit à une fraction des actifs sociaux et du Bénéfice (excluant le Bénéfice Préférentiel) en proportion directe du nombre de Parts Sociales Ordinaires existantes.

Chaque Part Sociale Ordinaire donne également droit, au prorata, à une allocation de Bénéfice Préférentiel représentant 0,25% de la valeur nominale des Parts Sociales Ordinaires (l'"Allocation de Bénéfice Ordinaire Préférentielle").

A partir du moment où il n'y a plus de Parts Sociales Préférentielles de Classe A dans le capital social de la Société, chaque Part Sociale Ordinaire donne le droit de recevoir, le cas échéant, au prorata, tout Bénéfice Préférentiel Restant Disponible pour Distribution, le cas échéant.

Parts Sociales Préférentielles de Classe A:

Chaque Part Sociale Préférentielle de Classe A, le cas échéant, donnera droit, au prorata, à tout Bénéfice Préférentiel Restant Disponible pour Distribution, le cas échéant.

## 6.4 - Capital et rachat des Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales Préférentielles de Classe A, le cas échéant, sont en tout temps rachetables sur demande du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance en accord avec la Loi. Le rachat des Parts Sociales Préférentielle de Classe A peut s'effectuer uniquement en utilisant les sommes disponibles pour distribution en accord avec la Loi. Les Parts Sociales Préférentielles de Classe A qui auront été rachetées seront immédiatement annulées à travers une diminution du capital social. Les associés conviennent que le rachat des Parts Sociales Préférentielles de Classe A fait en conformité avec les présentes dispositions respecte leur droit à l'égalité de traitement par la Société.

Le prix de rachat des Parts Sociales Préférentielles de Classe A (le "Prix de Rachat") est calculé par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance, ou par la personne nommée à cet effet par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance sur base de la juste valeur de marché des Parts Sociales Préférentielles de Classe A, y compris leur valeur nominale ainsi que tout bénéfice et/ou dividendes accumulés mais non payés liés à ces Parts Sociales Préférentielles de Classe A (la "Valeur") sur base des comptes intérimaires émis par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance.

La Valeur des Parts Sociales Préférentielles de Classe A est exprimée par un chiffre par part sociale et sera déterminée à l'égard de tout jour d'évaluation en divisant tout bénéfice et/ou dividendes accumulés mais non payés liés aux Parts Sociales Préférentielles de Classe A, moins les frais et les passifs de la Société, par le nombre de Parts Sociales Préférentielles de Classe A.

Sauf mauvaise foi, négligence grave ou d'erreur manifeste, toute décision prise par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance en rapport avec le calcul du Prix de Rachat sera définitive et contraignante pour la Société et pour ses associés présents, passés et futurs.

Au moins sept (7) jours avant tout rachat, une notification écrite doit être envoyée par la Société à chaque associé enregistré des Parts Sociales préférentielles de Classe A à racheter, à son adresse figurant dans le(s) registre(s) des Parts Sociales, notifiant ledit détenteur du nombre de Parts Sociales Préférentielles de Classe A à racheter, spécifiant la date de rachat, le Prix de Rachat et les procédures nécessaires pour soumettre ces Parts Sociales Préférentielles de Classe A à la Société dans le cadre de leur rachat. Le Prix de Rachat sera payable à l'ordre de la personne dont le nom figure dans le(s) registre(s) des Parts Sociales en tant que propriétaire de celles-ci sur le compte bancaire fourni à la Société par ledit associé avant la date de rachat.

### 6.5 - Droit de classe



Tous les droits liés à toutes Parts Sociales en tant que classes distinctes peuvent être modifiés ou abrogés, dans chaque cas, par une résolution spéciale des associé(s).

#### 6.6 - Indivisibilité des Parts Sociales

Envers la Société, les Parts Sociales de la Société sont indivisibles, car un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

#### 6.7 - Transfert de Parts Sociales

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les Parts Sociales de la Société détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les Parts Sociales détenues par chaque associé ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

Les Parts Sociales ne peuvent être transmises inter vivos à des tiers non-associés qu'après approbation préalable en assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Le transfert de Parts Sociales doit s'effectuer par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Le transfert ne peut être opposable à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment de sa notification à la Société ou de son acceptation sur base des dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

# 6.8 - Enregistrement de Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le registre des associés conformément à l'article 185 de la Loi.

#### Art. 7. Gérance.

#### 7.1 - Nomination et révocation

La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s). Si plusieurs gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance.

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés et est/sont révocable(s) ad nutum.

#### 7.2 - Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

# 7.3 - Représentation et pouvoir de signature

Sous réserve de l'article 7.3 §2 ci dessous, dans les rapports avec les tiers et avec la justice, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

La Société est engagée envers les tiers par la signature conjointe de deux (2) gérants, l'un d'eux devant être un Gérant de l'Investisseur ou par la signature conjointe or unique de toute personnes à qui ce pouvoir de signature à été délégué par le conseil de gérance, dans les limites de ces pouvoirs.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, pourra sous-déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (le cas échéant), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

# 7.4 - Président, vice-président, secrétaire, procédures

Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut aussi désigner un secrétaire, gérant ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées générales des associés.

Les résolutions du conseil de gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par le président et le secrétaire ou par un notaire et seront déposés dans les livres de la Société.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, le secrétaire ou par un gérant.

Tout gérant peut agir à toute réunion de conseil de gérance en nommant un autre gérant comme son/sa représentant (e).

Le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins une majorité de ses membres est présente ou représentée à la réunion de conseil de gérance, l'un d'eux devant être un Gérant de l'Investisseur.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions seront prises à la majorité simple des voix exprimées par les gérants présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira le même effet qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance. Une telle approbation pourra tenir en ou plusieurs documents séparés.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par conference call via téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant



à la réunion puissent s'entendre les uns les autres. La participation à une réunion par ces moyens est équivalente une participation en personne.

# 7.5 - Responsabilité des gérants

Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) en raison de sa/leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société.

Art. 8. Conflit d'intérêts. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions de gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le gérant et ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance des associés lors de la prochaine assemblée générale des associés.

Art. 9. Assemblée générale des associés. L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société et pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité en nombre d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

# Art. 10. Assemblée générale annuelle des associés.

Si le nombre des associés est supérieur à vingt cinq (25), une assemblée générale des associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le 1 er vendredi du mois de mai.

Si ce jour devait être un jour non ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale devrait se tenir le jour ouvrable suivant. L'assemblée générale pourra se tenir à l'étranger, si de l'avis unanime et définitif des gérants, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 11. Vérification des comptes. Si le nombre des associés est supérieur à vingt cinq (25), les opérations de la Société sont contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes conformément à l'article 200 de la Loi, lequel ne requiert pas qu'il(s) soi(en)t associé(s). S'il y a plus d'un commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil de commissaires aux comptes.

# Art. 12. Exercice social - Comptes annuels.

#### 12.1 - L'exercice social

L'exercice social commence le 1 octobre et se termine le 30 septembre de chaque année.

#### 12.2 - Les comptes annuels

Chaque année, le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire (indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société) ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

Chaque associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaires constitué conformément à l'article 200 de la Loi.

#### Art. 13. Distribution des profits.

# 13.1 - Principe général

Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à, et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.



Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

# 13.2 - Dividendes intérimaires

Les distributions de dividendes intérimaires sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement conformes aux règles fixées par le présent Article 13.2. ainsi qu'à toute règle supplémentaire déterminée par le conseil de gérance en concertation avec les associés:

- . L'initiative de déclarer des dividendes intérimaires et d'en autoriser la distribution revient exclusivement au conseil de gérance qui en apprécie l'opportunité et la conformité à l'intérêt social de la Société.
- . A cet effet, le conseil de gérance a compétence exclusive pour décider du montant des sommes distribuables et de l'opportunité d'une distribution, sur la base de la documentation et des principes contenus dans les présents Statuts et de tout accord que les associés pourraient conclure entre eux.
- . En outre, la décision du conseil de gérance doit s'appuyer sur les comptes intérimaires de la Société datant de moins de deux mois au moment de cette décision du conseil de gérance et faisant apparaître assez de fonds disponibles pour une telle distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne devra pas excéder les profits à reporter et les réserves distribuables, mais diminué des pertes reportables ainsi que des montants à allouer à une réserve à constituer par la Loi ou par les Statuts.
- . Enfin, le montant des dividendes intérimaires doit être limité au montant du profit distribuable tel qu'il apparaît sur les comptes intérimaires de la Société mentionnés ci-dessus. Le conseil de gérance peut donner mandat à un auditeur indépendant d'auditer ces comptes intérimaires afin de confirmer le montant des sommes distribuables.
- . Dans tous les cas, la distribution des dividendes intérimaires reste soumise aux stipulations de l'Article 201 de la Loi, lequel prévoit la possibilité d'une action en répétition contre les associés des dividendes distribués à eux et ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis par la Société. Une telle action se prescrit par cinq ans à partir du jour de la répartition.
- **Art. 14. Dissolution Liquidation.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Art. 15. Référence à la loi. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, le ou les associé(s) s'en réfèrent aux dispositions de la Loi.

**Art. 16. Définitions.** Allocation de Bénéfice Ordinaire Préférentielle à la signification qui lui est donnée dans l'article 6.3.

Bénéfice signifie (sans double comptage (double counting)) le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) moins le Bénéfice Préférentiel disponible pour distribution mais (i) moins les résultats, si positifs, de toutes les pertes (pertes reportées comprises) exprimées de manière positive, moins toute prime d'émission et réserve librement distribuable et (ii) moins toutes les sommes devant être placées en réserve conformément aux exigences de la loi luxembourgeoise ou de ces Statuts, déterminés sur base des comptes intérimaires émis par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance.

Bénéfice Préférentiel signifie tous le bénéfice de la Société provenant (a) du paiement d'intérêts sur et de la vente des Créances détenues par la filiale de la Société, Prize Holdings 4, correspondant à un montant maximum de 85% du prix initial d'acquisition, des intérêts et du gain, le cas échéant, réalisé sur les Créances; et (b) de la renonciation, annulation, ou de la déduction de toute portion de la Tranche B ou de la Note C, correspondant à un montant maximum de 85% du gain, le cas échéant, réalisé sur l'une de ces renonciation, annulation, ou déduction.

Bénéfice Préférentiel Restant Disponible pour Distribution signifie toute somme d'argent disponible pour distribution venant du Bénéfice Préférentiel après déduction de l'Allocation de Bénéfice Ordinaire Préférentielle venant du Bénéfice Préférentiel.

Créances signifie les sommes d'argent dues par Cardpoint Limited and Alphyra Holdings Limited dans le cadre de prêts inter-sociétés à Prize Holdings 4 tel que détaillé dans le contrat de vente de parts sociales de Cardpoint Limited and Alphyra Holdings Limited daté du 5 février 2010.

Gérant de l'Investisseur signifie un gérant nommé par résolution ordinaire, parmi une liste de candidats proposés par une Majorité d'Investisseur, que ce soit pour combler une vacance ou en tant que gérant supplémentaire.

Majorité d'Investisseur signifie les détenteurs, au fil du temps, d'une majorité en nombre des Part Sociales Ordinaires dans Prize Holdings 1.

Note C signifie n'importe quelle note C pouvant être émise par la Société, au fil du temps.

Parts Sociales Ordinaires de Prize Holdings 1 signifie ensemble les classes de parts sociales ordinaires alphabet A, B, C, D, E, F et G de un centime d'euro (EUR 0,01) dans le capital social de Prize Holdings 1.



Prize Holdings 1 signifie une société à responsabilité limitée constituée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150.480.

Prize Holdings 4 signifie une société à responsabilité limitée constituée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150.483.

Tranche B signifie la tranche de onze millions six cent quarante-deux mille sept cents cinquante-deux euros (EUR 11.642.752,-) de dette empruntée par Prize Holdings 4 dans le cadre de n'importe quel contrat de prêt auquel Prize Holdings 4 serait partie, au fil du temps."

#### Quatrième résolution

L'Associé Unique DECIDE de considérer la liste de candidats proposés par la Majorité d'Investisseur, conformément aux Statuts Réécris, tels qu'adoptés suite à la troisième résolution adoptée ci-dessus, et DECIDE de nommer sur base de cette liste, pour une durée indéterminée, Mr. Arun Kaul, citoyen suédois, né le 7 janvier 1976, à Sigtuna (Suède), ayant son adresse professionnelle au Nations House, 103 Wigmore Street, Londres W1U 1QS, Royaume-Uni, en tant que Gérant de l'Investisseur de la Société.

#### Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ trois mille cent (€ 3.100,-).

#### Déclaration

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ciavant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au comparant à Esch-sur-Alzette, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 15 avril 2010. Relation: EAC/2010/4406. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

#### POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010053685/771.

(100067652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

# Glamour International S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 138.212.

# DISSOLUTION

L'an deux mille dix, le dix mai.

Par devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

### A comparu:

Monsieur Reno Maurizio TONELLI, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle,

"le mandataire"

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société ODESSA SECURITIES S.A., ayant son siège à Panama, Salduba Building, 53 <sup>rd</sup> Street East;

"le mandant"

en vertu d'une procuration sous seing privé elle délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis

1. Que la société anonyme GLAMOUR INTERNATIONAL S.A., R.C.S. Luxembourg B numéro 138212, ayant son siège social à Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, a été constituée suivant acte reçu par Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, en date 23 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1286 du 27 mai 2008.



- 2. Que le capital social de la société anonyme GLAMOUR INTERNATIONAL S.A. s'élève actuellement à trente et un mille Euros (EUR 31.000) représenté par trois cent dix (310) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.
- 3. Que le mandant est devenu successivement propriétaire de la totalité des actions représentatives du capital souscrit de la société anonyme GLAMOUR INTERNATIONAL S.A.
  - 4. Que par la présente, le mandant prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat.
- 5. Que le mandant, en sa qualité de liquidateur de la société anonyme GLAMOUR INTERNATIONAL S.A. déclare que tout le passif de ladite société est réglé.
- 6. Que le mandant requiert de plus le notaire instrumentant d'acter que par rapport à d'éventuels passifs actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, il déclare irrévocablement assumer solidairement avec la société l'obligation de payer tout ce passif éventuel actuellement inconnu.
- 7. Que l'activité de la société a cessé; que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il réglera tout passif éventuel de la société dissoute; que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.
  - 8. Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et commissaire de la société.
  - 9. Que le mandataire ou le notaire instrumentant peuvent procéder à l'annulation des actions de la société.
- 10. Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège de BDO Tax & Accounting.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: Reno Maurizio TONELLI, Carlo WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 mai 2010. LAC/2010/21001. Reçu soixante quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

- Pour copie conforme -

Luxembourg, le 17 mai 2010.

Référence de publication: 2010053708/48.

(100068106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

## Göta Re S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 46.444.

Le bilan au 31 DECEMBRE 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010055641/10.

(100056638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

# Titania Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 29.583.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010055595/9.

(100056249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

# Eikon Invest V S.A., Société Anonyme, (anc. Eikon Invest V Holding S.A.).

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch. R.C.S. Luxembourg B 92.670.

In the year two thousand and ten, on the twentieth day of April.

Before Us Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of EIKON INVEST V HOLDING S.A., a société anonyme having its registered office in L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch (R.C.S. Luxembourg B 92.670), incorporated by deed or Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on February 14, 2003, published in the Mémorial



Recueil des Sociétés et Associations, number 453 of April 25, 2003, the articles of incorporation have not been amended since.

The meeting is presided over by Mrs. Solange Wolter-Schieres, private employee, professionally residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mrs. Annick Braquet, private employee, professionally residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs. Arlette Siebenaler, private employee, professionally residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the undersigned notary to record that:

I. The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list which, signed by the board of the meeting, the shareholders, the proxies of the represented shareholders and the undersigned notary will remain annexed and be registered with the present deed.

The proxy forms of the represented shareholders after having been initialled "ne varietur" by the appearing persons will also remain annexed to the present deed.

- II. It appears from the attendance list mentioned hereabove, that all the SIX THOUSAND TWO HUNDRED (6,200) shares are duly present or represented at the present meeting. All the shareholders present or represented declare that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, so that no convening notices were necessary.
- III. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.
  - IV. The agenda of the present meeting is the following:

## Agenda

- 1.- Modification of the name of the company "EIKON INVEST V HOLDING S.A." in "EIKON INVEST V S.A."
- 2.- Subsequent amendment of the article 1.2 of the Articles of Association as follows:
- "The corporation exists under the firm name of "EIKON INVEST V S.A."
- 3.- Amendment of the article 3 of the Articles of Association as follows:

"The purpose of the Corporation is the acquisition of interests in any form whatsoever in other Luxembourg or foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner of securities of any kinds or of any liquid funds, the management, supervision and development of these interests.

The Corporation may participate in the organization and development of any industrial or trading company and may grant its assistance to such company in the form of loans, guaranties or in any other way.

The Corporation has also as purpose the acquisition, the management, the development by renting out or by any other means and, if applicable, the sale of real estate of any kind, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The Corporation may carry out all transactions relating to the movable assets or real estate or those being a financial, industrial, commercial or civil nature, which are directly or indirectly linked to its corporate purpose.

It may achieve its purpose either directly or indirectly, by acting in its own name or for account of a third party, alone or in co-operation with others and carry out any operation which promotes its corporate purpose or the purpose of the companies in which it holds interests.

Generally the Corporation may take any control or supervision measures and carry out any operation which is regarded useful for the achievement of its purpose and its goal."

4.- Miscellaneous

The meeting having considered the agenda, the meeting took unanimously the following resolutions:

# First resolution

The meeting decides to amend the name of the company "EIKON INVEST V HOLDING S.A." in "EIKON INVEST V S.A."

# Second resolution

The meeting decides to amend article 1.2 of the Articles of incorporation so as to henceforth read as follows:

"The corporation exists under the firm name of "EIKON INVEST V S.A."

# Third resolution

The meeting decides to amend article 3 of the Articles of Association so as to henceforth read as follows:

"The purpose of the Corporation is the acquisition of interests in any form whatsoever in other Luxembourg or foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner of securities of any kinds or of any liquid funds, the management, supervision and development of these interests.



The Corporation may participate in the organization and development of any industrial or trading company and may grant its assistance to such company in the form of loans, guaranties or in any other way.

The Corporation has also as purpose the acquisition, the management, the development by renting out or by any other means and, if applicable, the sale of real estate of any kind, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The Corporation may carry out all transactions relating to the movable assets or real estate or those being a financial, industrial, commercial or civil nature, which are directly or indirectly linked to its corporate purpose.

It may achieve its purpose either directly or indirectly, by acting in its own name or for account of a third party, alone or in co-operation with others and carry out any operation which promotes its corporate purpose or the purpose of the companies in which it holds interests.

Generally the Corporation may take any control or supervision measures and carry out any operation which is regarded useful for the achievement of its purpose and its goal."

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

# Suit la traduction en langue française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le vingt avril.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EIKON INVEST V HOLDING S.A., une société anonyme, ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch (R.C.S. Luxembourg B 92670), constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 février 2003, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, numéro 453 du 25 avril 2003, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée est présidée par Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Madame Annick Braquet, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, la présidente déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

- II. Toutes les SIX MILLE DEUX CENTS (6.200) actions étant représentées à la présente assemblée, il a put être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- III. La présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.
  - IV. L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

# Ordre du jour

- 1.- Modification de la dénomination de la société EIKON INVEST V HOLDING S.A., en EIKON INVEST V S.A.
- 2.- Modification subséquente de l'article 1.2 des Statuts comme suit:
- «La société adopte la dénomination EIKON INVEST V S.A.
- 3.- Modification de l'article 3 des Statuts comme suit:

«La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts.



La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but. »

4.- Divers.

L'assemblée ayant entendu l'ordre du jour, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société EIKON INVEST V HOLDING S.A., en EIKON INVEST V S.A.

## Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 1.2 des Statuts pour lui donner désormais la teneur suivante: «La société adopte la dénomination EIKON INVEST V S.A.

#### Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 3 des Statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts.

La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A la demande des comparants le notaire, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais suivi d'une version française. Sur demande des comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparantes, toutes connues du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. WOLTER-SCHIERES, A. BRAQUET, A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 29 avril 2010. Relation: LAC/2010/18986. Reçu soixante-quinze euros (75€)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 18 mai 2010.

Référence de publication: 2010053636/173.

(100068320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.



# Sopor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 65.493.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 19 avril 2010

L'assemblée accepte les démissions de Messieurs John SEIL et Marc LAMESCH de leur mandat d'administrateur.

Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012:

- Monsieur Claude SCHMITZ, conseiller fiscal, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
- Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
- Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
- Monsieur Julian Marc STUKELEY HAYDEN, demeurant à Maydencroft, La Rue Voisin, St Brelade, Jersey JE3 8AT Channel Islands
- Monsieur Alan John TAYLOR, demeurant à 3, Broughton Court, La Verte Rue, St Mary, Jersey JE3 3DA, Channel Island

Est nommée commissaire aux comptes pour une durée de six ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012:

- KPMG Channel Islands Limited, 5, St Andrew's Place, Charing Cross, GB-JE4 BWQ St Helier - Jersey.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 20 avril 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010055748/26.

(100056530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

# Strasbourg Investissement, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 110.412.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010055599/9.

(100056648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

# Strasbourg Investissement, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 110.412.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010055600/9.

(100056647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

# SOZACOM Luxembourg Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 56.919.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010055601/9.

(100056248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.



# Société Financière de l'Union S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix. R.C.S. Luxembourg B 60.429.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 6 avril 2009 que les mandats des membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes actuellement en fonction sont renouvelés comme suit:

- aux postes d'administrateurs, pour une période de six ans:
- \* Monsieur Roberto CARAMIELLO, demeurant à I-10121 TURIN au 22, Corso Galileo Ferraris, président et administrateur;
- \* Monsieur Claude FABER, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2450 LUXEM-BOURG au 15, boulevard Roosevelt, administrateur;
- \* Monsieur Didier KIRSCH, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 LUXEMBOURG au 15, boulevard Roosevelt, administrateur.

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2015.

- au poste de commissaire aux comptes, pour une période de six ans:
- \* Monsieur Lionel CAPIAUX, employé privé, demeurant professionnellement à L-2450 LUXEMBOURG au 15, boulevard Roosevelt, commissaire aux comptes.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2015.

Luxembourg, le 29 mars 2010.

Pour la société SOCIETE FINANCIERE DE L'UNION S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Société Anonyme

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES

Signature

Référence de publication: 2010056549/27.

(100057036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2010.

## Planck and Co Holding SA, Société Anonyme.

Siège social: L-8813 Bigonville, 14, rue du Village.

R.C.S. Luxembourg B 95.800.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mars 2010

L'assemblée décide à l'unanimité de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire pour une période de 6 ans:

- Monsieur Fabian VANBERGEN, demeurant à 14, rue du Village L-8813 BIGONVILLE au poste d'administrateur
- Monsieur Maurice DOCQUIER, demeurant à 136, rue Basse Voie à B-4801 STEMBERT au poste d'administrateur
- Monsieur Christophe TINTIN, demeurant à 2/6, rue Richemont à B-4540 AMAY au poste d'administrateur
- Jean-Luc LOUIS, demeurant à 17, chemin des Patars à B-4163 ANTHISNES au poste de commissaire

Les administrateurs et le commissaire sont nommés pour une durée allant jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale de 2016.

F. VANBERGEN / M. DOCQUIER / C. TINTIN / J.-L LOUIS.

Référence de publication: 2010056688/17.

(100057066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2010.

# Headland Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7240 Bereldange, 87, route de Luxembourg. R.C.S. Luxembourg B 104.523.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 avril 2010.

Référence de publication: 2010056418/10.

(100057414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2010.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck